#### A lire absolument

P. 3. Souvenirs de campagnes P. 5. Le procès de la vidéosurveillance

P. 6. Morland: le début de la fin

Point de vue



P. 7. Le Convoi Syndical revient de Tchétchénie

Centres Sociaux,

## Poison d'avril : tous derrière Lemoine !



## Gorges condamné à trois ans de sursis

Au 2ème tour des régionales, les électeurs des sept commu- l'agglo concernés par le renouvellement du Conseil Général, nes de l'agglomération chartraine ont accordé 16.668 suffrages à la gauche et seulement 10.172 à la droite. Ce même 28 mars, dans la partie "comachienne" des trois cantons de

la gauche s'impose par KO, grâce à 9.399 voix contre 7.512 aux candidats gorgiens. De bon augure pour les scrutins de

a création d'Énergies Citoyennes, en ✓ février 2000, celle de L'Aiguillon, six mois plus tard, remontent à des temps difficiles: la gauche ne convainc plus, on connaît la suite. Depuis les municipales de 2001, puis les législatives et la drôle

de présidentielle chiraquienne de 2002,

les militants de gauche œuvrent alors que l'horizon est barré. Tous azimuts, les mandats sont tenus par une droite qui s'empresse d'administrer sa purge libé-

C'est dire si les élections régionales, tactiquement dépréciées par le pre-

mier ministre, en relançant de façon si éclatante la balle dans le camp de la gauche, donnent sens au travail accompli depuis toutes ces années. Seulement, la gauche institutionnelle ainsi rappelée doit entendre le message que lui adressent les électeurs pour lesquels elle représente un

> recours. Parmi ceux-ci, combien ont « sacrifié » leur vote d'extrême gauche ou, dans une moindre mesure, leur vote vert ou alternatif, au profit d'un suffrage « utile », dans le giron du parti socialiste?

> Si les exécutifs régionaux ne se considèrent pas comme mandatés par le peuple de gauche tout entier. celui des chômeurs, des « fin de droits », des bénéficiaires du RMI, des éducateurs, des petits producteurs et autres citoyens que la logique ultra-libérale a estampillés « jetables », quelle sera la sanction des urnes en 2007?

> Entre le chaos généré par l'individualisme et la course à l'argent et une société qui rétablit comme priorité l'emploi pour tous et la solidarité, le choix est prononcé. Reste à le concrétiser. La mondialisation complique tout ? Justement, les élections européennes suivent, tout près, le 13 juin. Là encore, les solidarités seront à l'épreuve. Élus et militants, à gauche,

> > Chantal Vinet, Présidente d'Énergies Citoyennes

#### a dissolution de l'Office Chartrain de la Jeunesse et des Loisirs (voir L'Aiguillon 39, mars 2004) a décapité la Maison Pour Tous du Pont-Neuf. Pourtant, Monsieur le Maire lui-même, dans sa croisade contre les centres sociaux, a plusieurs fois fait l'éloge du travail remarquable mené dans cette maison de quartier.

**Maisons Pour Tous,** 

Non contente d'avoir trucidé les centres sociaux dans les quartiers populaires, la municipalité s'attaque maintenant au « Pont-Neuf » l'un des viviers les plus remar-

quables de la création culturelle chartraine.

PAS DE QUARTIER !!!

De plus en plus fort, donc, après ce que nous disons, nous le faisons, nous avons droit à : « ce que nous ne disons pas, nous le faisons quand même!

Des dirigeants (mal)proprement virés, si brutalement démis de leurs fonctions qu'on leur défend même d'effectuer leur préavis. Quel scandaleux manquement au principe même d'humanité et de respect! Quel déni de leurs capacités, qui, pourtant, ont été à l'œuvre sans compter des années durant au service d'un projet ambitieux et jamais trahi : « la culture pour tous ! » Activités périscolaires, ateliers pour adultes, programmation de spectacles de qualité à un prix abordable...

Oh! Les gros mots: « social », « culturel »! Et la rentabilité alors ? Y pensez-vous ? Je suis moi-même adhérente de la MPT du Pont-Neuf depuis trois ans : j'y ai toujours trouvé un accueil chaleureux, des activités attractives animées par des gens compétents, et une orga-

Aujourd'hui, tout cela est bafoué par une politique consternante qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez, ou le fond du trou de son parking, c'est selon...

Quelle cité nous prépare-t-on ? Pas d'avenir pour des enfants qui n'ont plus accès à des activités culturelles, sportives, artistiques, d'ouverture sur le monde, au sein même de leur quartier. Pas de vie pour les habitants qui voient disparaître des lieux conviviaux proches de chez

Quand ce chantier pharaonique sera enfin terminé, il ne nous restera plus qu'à nous réunir dans le parking... encore que les rassemblements seront sans doute aussi considérés comme des occupations abusives des espaces publics; et là, sauve qui peut !!!

A.S.T.



#### Droit de réponse

Nous publions ce droit de réponse de Monsieur Vincent Gouache à l'article publié dans l'Aiguillon 39, de mars, intitulé : « Accident ou agression ? »

L'article me visant publié dans votre journal appelle de ma part le présent droit de

Il est aisé de donner des leçons sur le respect du droit et des personnes tout en les calomniant gravement, ce que vous faites dans l'Aiguillon en vous abritant derrière des témoignages anonymes, l'emploi de points d'interrogation et de conditionnels dans la rédaction de votre article. En pleine période électorale, votre feuille a pris gravement à partie non seulement l'homme et le citoyen responsable que je suis, mais aussi le collaborateur du député-maire de Chartres et sème le trouble sur la qualité de la liste UMP aux élections régionales : une œuvre de basse politique.

Les faits sont vérifiables auprès de nombreux témoins. Un rapport d'information de la police municipale de Chartres signé par des agents de police judiciaire a été transmis au Procureur de la République et à la Direction départementale de la sécurité publique. Ce mardi 3 février, je suis arrivé rue Daniel Boutet dès 7 heures. Cette habitante du quartier y errait en chaussettes depuis une heure avancée de la nuit ; elle avait ouvert des poubelles, versé leur contenu sur des voitures en stationnement, dispersé des papiers. Des riverains confirmeront qu'elle avait même coupé des compteurs électriques d'immeubles et actionné des sonnettes... Ce matin là, visiblement très perturbée, elle viendra même déverser un sac poubelle au Café de la Paix où je prenais mon petit-déjeuner et elle y abandonnera son sac à main. En revenant vers la rue Daniel Boutet, je l'ai aperçue en train de tordre les essuies glace de mon véhicule. Je l'ai interpellée verbalement puis, alors qu'elle paraissait toujours aussi désemparée, je l'ai orientée sur le trottoir. Alors que je saisissais mon portable pour alerter la police municipale, elle a tenté de s'asseoir sur une borne, est tombée et s'est blessée. Enfermé dans l'appartement de sa mère au premier étage, son fils s'est manifesté, la police municipale étant déjà sur place. La police nationale et une assistante sociale seront appelées sur les lieux. J'ai appris ultérieurement que cette mère de famille a été hospitalisée à plusieurs reprises pour des motifs psychiatriques.

Voilà les faits, ils sont vérifiables, actés. Ils n'ont rien de commun avec un « agresseur de femme seule » ou un « candidat au scrutin régional, adepte de l'autodéfense ». En revanche, je suis horrifié par votre facilité déconcertante à ne rien vérifier, à mettre gravement en accusation les personnes et porter atteinte à leur honneur. Vous donnez des leçons de morale à longueur de colonnes, encore faudrait-il apprendre à ne pas travestir lamentablement la réalité. Je tenais en conséquence à rectifier les faits.

NDLR : Sur le fond, L'Aiguillon maintient sa version des faits, racontée à la Une du numéro de mars 2004. Elle repose sur une déclaration de main courante effectuée au commissariat de Chartres par des témoins de la scène. Dans son article, L'Aiguillon avait eu le souci d'exposer les deux thèses de l'accident ou de l'agression, de s'exprimer au conditionnel et surtout ne pas citer celui qui a été au contact » de la victime. Dans sa déclaration, monsieur Gouache avoue que l'habitante du quartier était « visiblement perturbée », était « désemparée ». Franchement, est-ce la police municipale qu'on appelle en premier quand on a affaire à une personne qui vient de s'assommer sur le pavé et

qui baigne dans son sang? Sur la forme, l'Aiguillon est un journal responsable et sérieux. Il a reçu ce droit de réponse le 2 avril, non signé, truffé de fautes d'orthographe et contenant une phrase à la syntaxe incompréhensible. Il a prévenu le conseil du plaignant afin que soient rectifiées les erreurs. C'est la version corrigée que vous avez sous les yeux. Malgré cela, une faute d'orthographe y figure

## La leçon des Espagnols

Maria Aznar remporte encore les élections ment à triturer l'information. législatives en Espagne. Je ne comprenais pas qu'après l'expérience tragique du fran- Français, que cette mobilisation de l'électorat choix d'un régime ultra libéral. L'actualité trimbale les mêmes casseroles que le présiterroriste a bousculé la donne. Pour autant, dent auquel la gauche française a été faut-il attribuer aux seuls attentats de Madrid contrainte d'accorder ses voix pour faire ce brutal revirement ? L'opinion espagnole barrage au FN et, aujourd'hui dans les faits, serait-elle versatile?

gnol manifestait très fort contre la décision électeurs peuvent changer totalement la de son gouvernement d'engager le pays mise, que chaque bulletin a du poids : « ils » dans la guerre d'Irak aux côtés de Bush. aimeraient tellement tuer la démocratie en Dans le même temps, nous, la gauche fran- nous dégoûtant d'aller voter. çaise, occupions la rue pour dire notre soutien à ...la position pro-onusienne de Jacques Chirac.

Aznar a commis une grave erreur en ignorant l'opinion publique. Par ailleurs, il n'est pas exclu que, comme en France pour la présidentielle de 2002, les instituts de sondage aient tenté de manipuler l'opinion. Dans ce deuxième cas, en prédisant à José Maria Aznar une confortable victoire, histoire de décourager les électeurs de gauche d'aller voter puisque tout semblait joué d'avance.

Enfin, le gouvernement Aznar a été sanctionné parce qu'on ne ment pas impunément à tout

A vant le 14 mars, je me désespérais à un peuple lorsque des événements l'affec-l'idée que le parti conservateur de José tent si tragiquement. On ne joue pas impuné-

Belle leçon de démocratie, pour nous quisme, l'Espagne puisse persister dans le de gauche espagnol. J'ignore si Aznar se pour lui permettre de mener une politique Il y a un an déjà, 80% du peuple espa- très musclée. Son éviction démontre que les

Elisabeth Calu (20/03/04)



Lire p.4 : « Rancœur de Ville »



Cher Patrick Lage\*, la lecture du 28ème opus de *Votre Ville* a retenu toute mon attention.

Ma parole, les propriétaires de chiens doivent constituer une niche électorale importante pour que, dans chaque numéro de Votre Ville, on nous rebatte les oreilles avec les canisites. Dans le numéro 28 de mars, la couverture elle-même est consacrée à ce problème crucial : les crottes de chiens et leur impact sur la vie de nos concitoyens. Canipince-moi, je rêve !

Page 4. « Bien vivre à Chartres avec son chien ». Cela s'appelle avoir de la suite dans les idées. On apprend, dans cet article à prendre avec des pincettes, qu'un « comptage en 2002 a recensé 20.000 déjections dans les canisites, celui de 2003 plus de 37.000 ». La ville de Chartres vient de créer un nouvel emploi : recenseur de crottes de chiens : un métier de plein air pour chômeur enrhumé.

Page 6. On nous ressert la pâtée « Rendez-vous à la fête de l'animal ». Je bave de rage contenue. Et les hommes là-dedans ? Ah oui ! A l'autre bout de la laisse du chien. Sur cette page, on nous assène un nouvel anglicisme : le Canis-Club chartrain proposera des démonstrations « d'agility ». N'ayant d'autre animal de compagnie que ma chienne de vie, j'ai essayé de comprendre. Je pense qu'il s'agit de démonstrations d'agilité, mais il m'a fallu beaucoup d'agility intellectuelle pour arriver à cette conclusion.

Page 7. « Une Chartraine au Népal ». Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, on apprend dans ce reportage qu'au Népal, on ne trouve ni canisites, ni parkings mais qu'il existe de la mixité sociale puisque notre aventurière a rencontré des dzos, animaux hybrides, croisement entre un yack et une vache. On y rencontre aussi des Népalais « toujours souriants, toujours accueillants, sans rien attendre en retour ». Forcément ça fait rêver. A quand un jumelage entre Chartres et Katmandou ?

Pages 16 et 17. « L'urbanisme dans les quartiers de la ville ». Un vrai feu d'artifice. Des projets à profusion. Combien verront le jour ? Sont-ils tous indispensables ? Chartres est devenue une vraie poule aux œufs d'or pour les bureaux d'études en tous genres. Merci pour eux ! Il est à noter dans ces deux pages l'emploi répété du mot « requalification ». En fait, requalifier un quartier veut simplement dire réaménager un quartier. Pourquoi tous ces anglicismes et ce sabir technocratique dans un magazine destiné a priori à tout le monde ? Sans doute pour faire moderne et compétent. On veut épater le prolo. Jusqu'au moment où le prolo préférera la disqualification de l'équipe municipale à la requalification des quartiers à la sauce libérale.

Page 23. « Deux arrêtés pour apporter davantage de tranquillité ». Premier arrêté : obligation de promener les chiens en laisse « Nous partons en guerre contre les propriétaires autorisant leurs animaux à divaguer à droite et à gauche, cela n'est pas acceptable. » souligne Daniel Guéret. Deuxième arrêté : pas de consommation « sauvage » d'alcool au centre ville. La municipalité part courageusement en guerre contre les chiens qui autoriseraient leurs propriétaires à divaguer à droite et à gauche. Notre adjoint à la sécurité urbaine nous fait même frémir d'angoisse en affirmant que « des gens alcoolisés agressent les passants avec des seringues ou rackettent pour se procurer de l'argent. » Bon, j'arrête. Je vais me prendre un petit Bourgogne en intraveineuse. En attendant, je souhaite bon courage aux policiers municipaux.

Page 25. « Départ de la directrice des services à la population ». L'agent qui part n'avait que des qualités : « bilan positif ...considérable...loyauté... rectitude...trempe d'une première... ». Que de fleurs me direz-vous ? Magnifiques mais tellement fragiles. Moi qui ne participe pas aux mondanités et qui ne porte pas de lunettes roses, je vois surtout des centres sociaux vides ou sans âme et cela c'est un mauvais service rendu à la population.

Pour finir, je voudrais dire que je suis effaré que, dans un pays où la misère progresse, dans une ville où plusieurs entreprises sont en difficulté ou vont fermer (Snappon, Rassant, Sernam...), on consacre la couverture du magazine municipal et le dossier aux canisites et aux chiens. Vraiment, nous ne vivons pas dans le même monde. Dormez tranquilles, braves gens...

Musenpeine

\* Propagandiste-chef du magazine municipal chartrain

pMots assassins. Il se confirme que la droite est bien en guerre contre l'intelligence. Et si ce n'était pas le crabe qui avait tué Claude Nougaro, plutôt cette phrase de Laurent Lhuillery, adjoint chartrain à l'animation, publiée dans le magazine *Votre Ville* n°24, page 51 : « Au même titre que Claude Nougaro, Michel Jonasz est un excellent compositeur à la différence qu'il possède aussi des talents d'auteur »?

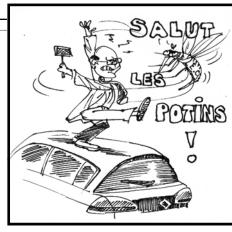
Bibliodeuil. La rumeur née il y a plusieurs mois prend de plus en plus de consistance : l'ouverture annoncée pour la fin de la décennie (?) de la médiathèque en hyper centre chartrain correspondrait avec la suppression du bibliobus (dès 2005), la fermeture de la bibliothèque de la Madeleine et de l'antenne de Beaulieu. Sans parler des compressions de personnels. La municipalité chartraine devrait donc réaliser ce qu'aucune de ses homologues frontistes du sud de la France n'a osé faire jusqu'à présent : fermer des bibliothèques.



PStone et Jean-Pierre. Les riverains de la Porte-Guillaume ont le don pour mettre JPG dans l'embarras. Ils souhaitent qu'on reconstruise l'édifice moyenâgeux que les Allemands firent sauter dans la nuit du 15 au 16 août 1944 pour retarder l'avancée des troupes américaines de libération. Le problème, c'est qu'il ne reste pas grand-chose des matériaux du monument stockés après-guerre sur le site municipal des Perriers. Pendant des décennies, des quantités de particuliers, Chartrains ou non, jusqu'à des gens très haut placés, ont rapiné les pierres de Berchères pour bâtir des maisons privées, dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres autour de la « métropole » eurélienne...

PChantage. JPG n'a pas digéré la pétition signée au début de l'année par plus de la moitié des personnels municipaux chartrains, qui entendaient protester contre la dégradation de leurs conditions de travail. Notamment, trois professeurs contractuels de l'École de Musique ont dû se coltiner une lettre d'excuse à l'édile en échange de la conservation de leurs emplois.

Fort Alamo. Entre mars 2001 et février



2004, Claude Masseau, l'ancien patron de la police municipale chartraine, avait joué le rôle du fusible idéal entre Pierre Dumetz, directeur de la gestion des risques urbains, et les élus (Daniel Guéret et JPG), rarement sur la même longueur d'onde. Jusqu'à ce que le cabinet du maire lui indique la porte de sortie. Aujourd'hui, sans son gilet pare-balle, Dumetz se retrouve dans une position tellement inconfortable qu'on l'imagine mal faire des vieux os dans son QG de l'hôtel Maleyssie.

PDSP. « Quand on met en DSP, on attire les Hollandais » affirme JPG au CM du 18 mars. Après le camping, c'est au tour de l'auberge de jeunesse de voir sa gestion confiée à un « privé », dans le cadre d'une délégation de service public. D'après le maire, les Hollandais adorent les campings, les auberges de jeunesse et n'oublions pas que JPG a aussi offert son parking Cœur de Ville à Q-Park, une boite néerlandaise. Cette passion jipégienne pour les Bataves intrigue. JPG serait-il une taupe au service de la Maison d'Orange?

<sup>9</sup> Intimidation. Une pétition a circulé courant



mars, pour alerter les Chartrains sur le sort réservé à la MPT du Pont-Neuf, et leur demander leur appui. Plusieurs personnes ont refusé de signer au motif qu'elles ont reçu un questionnaire de la Mairie pour avoir soutenu, en avril et mai 2003, l'école maternelle Francine-Coursaget, menacée de fermeture à cause d'un projet de restructuration municipal. Bravo, Monsieur le Maire, vos méthodes d'intimida-

tion inquisitoires font leurs preuves! Dénonçons de tels agissements, continuons d'exprimer haut et fort nos opinions. Est-ce un délit que de soutenir certaines valeurs, comme l'école et la culture?

PADSL. Les entreprises de la future zone industrielle entre la Madeleine et Nogent-le-Phaye vont être contentes d'apprendre que l'endroit n'est pas équipé du système Internet ADSL (pour lequel il faudrait installer 4.500 m de câbles)...

PApprenti-sorcier. Autre phrase de l'édile ce même soir : « Je revendique le droit à l'expérimentation ». Les Chartrains ont prouvé à l'occasion des dernières élections qu'ils n'en pouvaient plus de servir de cobayes à un bonimenteur de kermesse.

Privilégié. La formule jipégienne « Faire



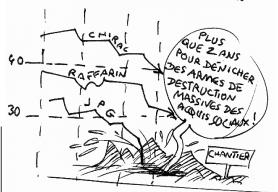
payer pour responsabiliser les gens » ne vaut pas pour son auteur. En témoigne l'acharnement du député-maire de Chartres à garer quotidiennement sa Vel Satis en stationnement interdit et sans payer le moindre centime à la collectivité grâce à la complaisance (ou à la faiblesse) des autorités policières locales. Qu'il médite cette autre citation : « Qui sème le vent récolte la tempête ».

PRendez les sous aux Chartrains! Depuis mars 2001, Sophie Le Clainche est officiellement adjointe au maire de Chartres chargée de la jeunesse et des relations avec les maisons de quartiers. Depuis plus de six mois, elle est en veilleuse (c'est Karine Dorange qui bosse à sa place) mais continue néanmoins de toucher ses indemnités...

Frop cher. Q-Park ne prolongera jamais son parking souterrain entre les places des Epars et Châtelet. Encore une promesse de JPG qui finit en eau de boudin.

PNaudin se démarque en défense. Au sujet du vote intervenu à la Communauté d'agglomération sur le changement d'appellation de la structure de Comach en Chartres Métropole (L'Aiguillon 39, de mars, page 2, rubrique Salut les Potins), Yves Naudin, élu municipal chartrain, nous demande de préciser qu'il n'est pas un « élu gorgien », qu'il est « sans étiquette », qu'il appartient à la majorité UMP et divers droite (ndlr: faudrait savoir!). Au total, huit élus de droite comachiens se sont abstenus, dont quatre de Chartres (Hélène Prieur, Alain Malet, Pascal Michau et lui-même). La réforme s'est donc faite avec 23 voix pour, 10 contre (l'opposition de gauche) et 8 abstentions

NOTRE BAROMÈTRE HIP SAUCE-L'AGUIUON SUIT LA COTE POPULAIRE DE NOS DÉCIDEURS



Rendez-vous à
la 2<sup>ème</sup> fête
de l'Aiguillon,
le 20 juin 2004,
à la Grange aux 4 Vents
(Lèves)

#### **Droit de réponse**

L'Hebdomadaire de Chartres n'a pas disparu à cause d'une « cabale » ou du masochisme de deux de ses actionnaires. Tout se passe dans la plus totale transparence, une transparence que nous aurions aussi souhaitée du côté de la gérance. Pendant de longs mois, inquiets de la tournure des événements, nous avons demandé en vain des comptes. Après diverses demandes écrites restées sans suite, une assemblée générale se réunissait le 3 décembre. Toujours sans aucun compte et nous proposions un plan de relance du titre avec un changement du gérant, Richard Pizzol se recentrant sur la rédaction. Il refusait cette proposition, contestait sa révocation et ne mettait pas en œuvre les mesures décidées. Conscients des menaces pesant sur l'avenir de l'Hebdo, nous demandions en urgence devant le tribunal de commerce la révocation du gérant. Lors de l'audience publique du 20 janvier, il assurait du paiement des créances, et affirmait avoir pris toutes les dispositions pour assurer la pérennité du titre. Contrairement à ce que vous affirmez dans votre article, le juge des référés ne rejetait pas « le grief de faute de gestion » mais se déclarait incompétent et renvoyait sur le fond au 24 février. Pendant ce temps, en dépit des engagements du gérant, l'Hebdo cessait de paraître la semaine suivante. Lors d'une nouvelle assemblée générale le 26 janvier, nous proposions une nouvelle relance du titre. Le gérant assurait de la sortie du journal pour la semaine suivante... Des en gagements toujours sans suite. La veille de l'examen sur le fond par le tribunal de notre demande de révocation, le gérant faisait parvenir sa démission. Toujours sans les comptes demandés. Nous sommes bien loin d'une « cabale » et vous auriez pu vérifier la décision de justice auprès du tribunal de commerce de Char-

NDLR: il était une fois trois potes, anciens de *L'Echo Républicain*, qui décident de créer un journal hebdomadaire. Lionel Guillaumin apporte 165 €uros pour la constitution du capital de l'entreprise. Comme actionnaire majoritaire, il devient le directeur de la publication, cependant que Patrick Lage et Richard Pizzol, promu gérant, investissent chacun 150 €uros.

A-t-on déjà vu un titre de presse tenir le coup longtemps avec un capital aussi dérisoire et, de surcroît, sans disposer d'aucune trésorerie ? Qu'est-ce qui a poussé Lionel Guillaumin, chef d'entreprise expérimenté (notamment, c'est lui qui détient le marché de la mise en page du magazine *Votre Ville*), à se lancer dans un coup aussi foireux, économiquement parlant? Patrick Lage, directeur de la rédaction de *Votre Ville*, a-t-il été aveuglé par son obsession de régler ses comptes avec son ancien employeur *L'Echo*? L'ultimatum de ces deux « actionnaires » (qui gravitent dans le sillage du député-maire) au troisième (refusant d'être inféodé) cachait-il une stratégie politique de contrôle d'un média local?

Tout ça pour vous mettre l'eau à la bouche en attendant la publication d'un dossier sur les dessous de *L'Hebdo* dans notre prochaine édition de mai, le joli mai...

## Le 28 mars, la France d'en bas remet les pendules à l'heure...

Un 21 avril à l'envers. Six des sept communes de l'agglomération chartraine placent la liste Sapin/Farion au dessus de la barre des 50% des voix, sauf Luisant (46,9%). La palme de l'adhésion à la gauche revient à Mainvilliers (56,3%). Le « moins pire » score de la liste UDF/UMP est réalisé à Chartres (35,2%), le plus médiocre à Lucé (24,1%). Ce n'est pas une surprise, à Lucé, le FN talonne la droite avec 21% des suffrages. L'autre calamité de notre démocratie, l'abstentionnisme, culmine également chez Jacques Morland avec 47,3% des électeurs inscrits. A l'opposé, la mobilisation la plus importante se retrouve chez Christian Gigon, à Champhol: 70,5% de votants.

Le vote sanction ou le syndrome Aznar. Qu'on ne se raconte pas d'histoire : au plan chartrain, au plan régional comme au plan national, les électeurs (dont beaucoup de jeunes) ont surtout voulu sanctionner la politique ultra libérale menée par le gouvernement Raffarin et ses affidés locaux. Aussi leur inhumanité et leur arrogance à tous. Ce n'est donc pas la gauche qui a gagné, c'est la droite qui a perdu. Le schéma d'alternance qui se profile à l'horizon 2007 exige la construction d'un véritable projet de GAUCHE, qui ne doit pas être la photocopie du ragoût jospinien à la sauce néolibérale dégusté entre 1997 et 2002 et condamné sans appel par les électeurs d'un certain 21 avril

Gorges au fond du trou. Le député-maire de Chartres est le grand perdant des élections de mars sur l'agglo : tous les candidats cantonaux de droite soutenus par lui boivent la tasse : Gérard Cornu à Chartres Sud-Ouest, Christian Paul-Loubière à Chartres Nord-Est et Anthony Blanc à Mainvilliers. Albéric de Montgolfier, patron du Conseil Général et son meilleur ennemi à droite, a dû se retenir de faire pêter le champagne. Le terrain de son pouvoir personnel est désormais bien déblayé.

A Chartres, la liste régionale UMP (Vinçon/Guéret) arrive en tête dans seulement cinq bureaux sur 27 (dont quatre dans les « beaux quartiers »). Gifle suprême : le couple Sapin/Farion gagne dans les deux bureaux tests de l'Hôtel de Ville (la faute au parking) et de François-Villon, en basse ville (+ 1 voix et + 164 voix), là où, aux législatives de 2002, Jean-Pierre Gorges avait explosé Georges Lemoine (+ 137 et + 30). En outre, les « quartiers » (Madeleine, Beaulieu, St-Chéron, Bel-Air, Rechèvres, Bas-Menus, Hauts-de-Chartres) infligent un formidable désaveu à la politique de destruction sociale menée « chez eux » par JPG. Les plus réalistes à droite ont raison d'être inquiets pour 2007. On commence à brûler des cierges à Notre-Dame dans l'espoir qu'il n'y aura de la place que pour un seul cercueil au fond du trou du parking... Quant à Éric Chevée, le triple perdant de la droite modérée locale depuis 2001 n'a plus peur des faux départs : instruit par la déconfiture de son rival, il est déjà dans les starting-blocks...

Café Po

# LO/LCR: « nous voulons impulser de nouvelles luttes! »

7 février, EC avait invité Bernard Farion à présenter le programme de la gauche plurielle au Café Po. Ce 6 mars, au Floribar, c'est Marie-José Aubert qui décline le programme de la liste LO- LCR aux régionales. Farion et des militants du PS sont là, et le débat est animé! Marie-José Aubert fait le constat amer des résultats de la politique du gouvernement actuel : précarité, chômage... LO-LCR réclament une interdiction de licencier pour les entreprises qui font des bénéfices, l'arrêt des subventions aux entreprises, lorsqu'elles ne créent pas d'emplois, la levée du secret bancaire pour une « traçabilité de l'argent ».

Si la liste LO-LCR recueille plus de 10% des suffrages au premier tour, elle se maintiendra au second tour. Entre 5 et 10% des voix, elle ne cherchera pas à fusionner avec la liste Sapin. Elle ne donnera pas non plus de consignes de vote, sauf s'il y a menace du FN.

On entend beaucoup de critiques de la politique menée par la gauche du temps de Mitterrand et du gouvernement Jospin : elle a fait des cadeaux aux patrons, subventions à fonds perdus, privatisations, blocage des salaires, fermetures de classes, pas de proportionnelle aux élections, gestion des affaires de la bourgeoisie, mise en place de la CSG (qui nous fait payer des impôts sur plus d'argent qu'on en perçoit réellement), rien contre la sélection par l'argent pour l'accès aux études supérieures. On ne peut gouverner à gauche en suivant un modèle capitaliste. Les premiers emplois précaires ont été créés par la gauche!

Les membres du PS et sympathisants répliquent : combien avons-nous sauvé d'emplois ? Notre politique sociale a été créatrice d'emplois (centres sociaux). L'extrême gauche n'a pas fait le deuil du modèle communiste, vous regardez en arrière, c'est facile de casser lorsque l'on ne se met pas en situation d'accéder aux responsabilités. Que faites-vous quand une entreprise en difficulté vous demande de l'aide, que les syndicats demandent la même chose ? Est-ce une honte d'être patron ? Il n'y a pas beaucoup de volontaires pour se risquer à reprendre ou créer une entreprise. La démocratie, c'est le compromis ; il faut réformer le système, la société a changé ; il faut trouver des solutions pour lutter contre le chômage.

Un candidat LO-LCR fait remarquer que les trotskistes ont été persécutés dès l'origine, dans les années 1920. Les modèles totalitaires chinois, soviétique et cubain ne sont pas les leurs. Sur un autre plan, les salariés sont sans espoir et ne croient plus à la politique. « Nous cherchons comment impulser de nouvelles luttes, comment militer. Nous ne voulons plus de laissés pour compte! »

Ces Cafés Po de février et mars ont créé des occasions de débat. Des occasions qui s'avèrent indispensables pour liquider les contentieux et travailler ensemble dans le respect de nos convictions et de nos divergences. La pluralité, on ne cesse de le dire à EC, loin d'être un handicap, est la richesse de la gauche. Rempart contre la pensée unique, elle pourra seule permettre de mettre en place une démocratie participative, chaque sensibilité apportant sa pierre à l'édifice. Elus et citoyens, même combat, sur le long terme!

Elisabeth et Denys Calu

La relève de la gauche. Avec Bernard Farion, la gauche pèse 52,5% à Chartres. A ceux qui objectent que Farion, Chartrain depuis 20 ans, est un inconnu, j'objecte que Brigitte Santerre en est une aussi. Ce qui ne l'a pas empêchée, dans la cantonale de Chartres Sud-Ouest, de déboulonner le sénateur-conseiller général-maire Cornu et même de faire basculer Luisant à gauche (51,9%), le rêve de Gérard Prier depuis quinze ans ! Et puis, il y a Nicolas André qui, dans le canton de Mainvilliers, gagne son pari (au départ qualifié de fou par certains observateurs avertis) de succéder à Jean-Jacques Chatel. Crédité de 59,5% des voix, ce « jeune quadra » relance et assure l'avenir progressiste des communes de Lèves et Mainvilliers.

EC franchit un palier. Énergies Citoyennes compte sept élus parmi sa presque centaine de militants : trois à Chartres, deux à Lèves, un à Lucé et un à St-Georges-sur-Eure. Grâce à Gérard Breteaux, EC s'installe au Conseil Régional du Centre ; grâce à Nicolas André, EC entre au Conseil Général d'Eure-et-Loir.

Objectif 2007. Cinq élections sont programmées en 2007 : municipales, cantonales, législatives, sénatoriales et présidentielles. Il y aura donc de la place pour tout le monde à gauche. Priorité à l'union pour la reconquête des villes de Chartres et de Lucé. Priorité également à la reconquête du Conseil Général, perdu par la gauche en ... 1985 et que la droite ne domine plus qu'à 16 cantons contre 13. Trois ans pour faire basculer au moins deux cantons (Lucé et Bonneval sont les plus prenables). Et la cause serait entendue.

**Gérard Leray** 



Point de vue

# La vraie union à gauche se fait attendre

Le 7 février dernier, plus d'une quarantaine de personnes sont passées par le Café Po, 39<sup>ème</sup> du nom, pour écouter et poser des questions à Bernard Farion, tête de liste départementale de l'union PS/Verts/PCF/PRG pour les élections régionales de ce mois de mars. Un militant PS de Luisant déclare : « c'est très bien, nous sommes nombreux et réunis. Mais la vraie union, j'aimerais qu'elle ne se réduise pas à une union de partis politiques. La gauche doit se construire avec les représentants de la société civile, or je n'en vois aucun sur la liste! ».

Stéphane Mourad, candidat sur la liste LO-LCR, qualifie de démagogique la promesse d'un ordinateur portable à chaque lycéen, qualifie aussi de prime à la délocalisation et donc au chômage l'aide à l'implantation d'entreprises. Bernard Farion réplique égalité d'accès et plaide pour la récupération de l'aide en cas de déménagement des entreprises.

« Faire barrage à la politique de la droite » est son leit-motiv. Pourtant, lorsque la question de l'engagement de la lutte contre le néolibéralisme lui est posée, sa réponse est moins claire.

Un intervenant considère que cette liste n'est pas très attrayante mais qu'il faudra faire un vote de raison. Je regarde les têtes autour de moi et je doute que tous les votes de cette assemblée se retrouvent sur une liste qui serait celle de la raison en faisant abstraction des luttes et des idées...

Dominique Chéron

#### Tous ensemble?

Cette semaine, j'ai lu à mes élèves de grande section de maternelle un poème anonyme venu d'Afrique qui dit, en substance, que l'homme blanc est rose à la naissance, vert quand il a peur, bleu quand il a froid... Un homme blanc qui a l'outrecuidance d'appeler homme de couleur celui qui n'est pas blanc.

A la lecture de ce poème, ces enfants de 5 à 6 ans m'ont dit : « c'est bête, l'important c'est pas qui on est mais les choses qu'on fait ensemble ». Je crois profondément qu'ils ont raison. On ne pourra construire durablement qu'en acceptant l'autre dans son intégralité.

Alors je voudrais dire à celles et ceux qui acceptent l'ouverture uniquement lorsqu'elle ne se voit pas trop, qu'il est peut-être temps enfin de faire preuve de maturité et de raisonner autrement!

**Céline Prier** (05/02/2004)

## Souvenirs de campagnes

♦Système JPG. Avant le 1<sup>er</sup> tour des cantonales, Jean-Pierre Gorges a adressé un courrier à tous les conseillers municipaux du canton de Maintenon pour affirmer que Gérard Cornu (sénateur), Albéric de Montgolfier (président du Conseil Général) et luimême soutenaient Michel Bellanger, maire UMP de Maintenon. Cette manœuvre grossière a fait sortir de Montgolfier de ses gonds, en réalité défenseur de la candidature

de Françoise Ramond, maire divers droite d'Epernon. Cette fois, c'est certain, à l'issue de la guerre entre les deux hommes, il n'y aura pas de prisonnier. ◊Encore une lettre de JPG, président de l'agglo, quelques jours avant le 21 mars, cette fois à l'adresse des centaines d'habitants de Lèves qui avaient signé une pétition de protestation contre le dégraissage du service public Filibus et la fermeture de la ligne n°7. Gorges, celui qui a ordonné la mesure, insinue que les

responsables de cette fermeture sont ...les élus de Lèves qui n'auraient pas bien fait leur boulot d'opposants ...minoritaires.

♦ Anthony Blanc(ot). Il faudra s'en souvenir pour la prochaine élection municipale à Mainvilliers en 2007 : entre le Front National et Anthony Blanc (UMP ?), l'écart idéologique se réduit à l'épaisseur d'un bulletin de vote. « Ouand Lèves, écrit-il dans son dernier tract de campagne cantonale, aura atteint 5.000 habitants, en plus des logements sociaux, vous aurez le terrain des gens du voyage ». Blanc(ot) dévoile son incompétence sur ce dernier sujet qui est du ressort de la Communauté d'agglomération (donc de son patron Gorges) et non des communes. Discours de haine, discours de mépris pour les gens modestes, discours de la peur, discours de la discrimination sociale, voire ethnique. Un mec d'extrême droite caviar, ♦ Occasion manquée. Beaucoup de gens auraient apprécié que la gauche chartraine se retrouve unie pour les élections régionales, sur la liste départementale PS/PRG/PCF/ Verts conduite par le socialiste Bernard Farion. Courant janvier, les Verts d'Eure-et-Loir ont proposé d'offrir (sur leur quota de candidats) une place à un membre de la société civile, à Dominique Chéron, membre de l'association Energies Citoyennes. Elle



aurait occupé la 10ème place sur 15, en position non éligible. Les difficultés ont subitement surgi quand Dominique a demandé que l'appellation « Énergies Citoyennes » soit accolée à son nom. « Problème de lisibilité » a-t-on invoqué au niveau de Michel Sapin, la tête régionale, pour refuser l'inscription ; opposition également de Laurent Rabaté, patron du PS 28, au motif qu'il s'agit d'un accord entre partis. Dans ces conditions, Dominique Chéron a logiquement refusé de participer à cette opération dilution et pour ne pas ressembler à une potiche.

♦Vieille recette. A la veille du second tour cantonal, on a vu les gorgiens Gérard Cornu et Elisabeth Fromont faire la cour aux Anciens dans les maisons de retraite du canton de Chartres Sud-Ouest qui ont ainsi pu parfaitement identifier celui qu'il fallait absolument débrancher... A Lucé, la désormais

centriste Isabelle Diveki (4<sup>ème</sup> sur la liste UMP/UDF du 2<sup>ème</sup> tour des régionales) a voulu jouer la même comédie mais les pensionnaires se sont souvenus de son absentéisme pendant des mois. Même son appel au micro à « bien voter » lors d'un aprèsmidi dansant organisé par l'association du Temps Libre n'a servi à rien.

**◊Apolitisme de droite.** L'apolitisme de droite continue à faire des dégâts. Il est une

stratégie chère à certains candidats qui abusent les électeurs en leur faisant croire que leur engagement public est vierge de toute idéologie. Par exemple, en 2001, Jacques Morland, qui s'était présenté comme leader d'une liste municipale « apolitique », fraye aujourd'hui aux confins de la droite et de l'extrême droite. Par exemple, Christine Goimbault, mairesse « apolitique » de St-Georges-sur-Eure, a profité des élections régionales pour dévoiler son vrai visage de candidate de droite, sur la liste UMP

♦ Chienlit. Sur les bulletins de vote de la liste de fusion UMP/UDF pour le 2 ème tour des régionales figure en prime la mention

MPF (Mouvement Pour la France, le parti de Philippe de Villiers). Un parti absent du 1er tour et qui donc n'avait pas le droit d'apparaître au second. Notre premier réflexe a été de demander l'invalidation de la liste de droite au Conseil d'Etat, histoire de sanctionner jusqu'au bout Daniel Guéret et de lui enlever sa rente. Renseignements pris, le risque d'annulation pure et simple de l'élection régionale dans les six départements du Centre aurait été tellement grand qu'on a préféré ...s'abstenir.

♦Virus. « Cornu va gagner, et largement » affirmait JPG entre les deux tours des cantonales, dixit *la Rep'* du 23 mars. Et puis, le 30 mars, il a commenté la Bérézina de l'avant-veille : « Je n'arrive pas à trouver une explication rationnelle. Je suis assez surpris ». Confirmation donc : l'ordinateur de JPG est complètement planté.

#### Le CM de Chartres du 18 mars

### JPG "maîtrise

### la situation" (sic)

Tout irait bien. Présentation du budget primitif de la Communauté d'Agglomération de Chartres ; un document que les élus découvrent sur leur table : comment peuton raisonnablement envisager de poser des questions sans avoir étudié les dossiers? Mais le maire annonce que tout est maîtrisé, et qu'on aura tous les conseils ultérieurs pour en reparler : il ne faudra pas s'en priver!

Rentabilité. L'auberge de jeunesse, comme le camping municipal, va être « optimisée », comprenez : « rentabilisée ». Le tarif sera même fixé par le conseil municipal pour permettre de rémunérer les charges d'exploitation de l'exploitant. Que devient la notion de service rendu à la jeunesse en visite à Chartres qui devra payer un prix destiné à rentabiliser une société privée ?

Dans le même esprit de rentabilisation, une délibération propose que les associations, quels qu'en soient la taille et le budget, devront payer 100 € pour participer au forum prévu en septembre prochain : certaines ont de tout petits budgets, et ce coût est important pour elles. De plus, en cas de désistement, la moitié de cette somme restera acquise à la Ville: retour sur subvention?

Au sujet de la centralisation - une fois de plus pour cause de rentabilité - des régies de quartier, l'opposition se demande ce que vont devenir les employés des régies dans ce système qui, traditionnellement, permettait de les réinsérer par le travail dans le tissu social. Le maire commente sans vergogne : « C'est détestable de faire de la récupération politique! ». Normal qu'il se mette en colère : ça touche le « social », et ça, ça lui donne des boutons. Dans ce cas, argument pour lui imparable, il sort son attaque favorite, et la « politique » devient un gros mot. N'est-ce pourtant pas son jeu favori, surtout avec toutes ses casquettes cumulées ?

Culture gratuite: pas question! Une tarification différenciée pour les expositions du musée des Beaux Arts ramène la question de la gratuité, ne serait-ce que certains jours. L'opposition rappelle que ce genre d'expérience a permis d'attirer une fréquentation nouvelle : serait-ce inutile d'ouvrir la porte des musées ?

Flou pas artistique. On ne sait toujours pas où seront relogés les gens du voyage au moment où sont envisagés des projets pour le quartier des Hauts-Saumons. La seule réponse obtenue a été : « ça avance ! ». Contentez-vous de ca!

Surcoûts. Où l'on reparle... du premier avenant concernant les travaux du Cœur de Ville : il faut lancer un appel d'offres qui concerne un surplus de plus d'un million d'euros HT. Où l'on reparle aussi... de la médiathèque (10 millions € de travaux qui s'ajoutent aux 3,5 millions d'achat du bâtiment, sans compter l'aménagement). Mais on ne sait toujours pas non plus où, ni comment sera implantée la nouvelle Poste. Et où l'on reparle aussi... des horodateurs. Première enveloppe : près de 800 000 €, on appréhende les suivantes...

**Fantomette** 

Prochain CM de Chartres le 22 avril

### Encore un trou supplémentaire... mais de mémoire celui-là!

a osé le 19 mars, face à plus d'un millier d'anciens combattants réunis devant le monument aux morts sur la butte des Charbonniers pour commémorer le souvenir des victimes des combats d'AFN, venir déposer la première gerbe et serrer la main de tous les portes drapeaux!

Puis, « droit dans ses bottes et les yeux au ciel », il a osé chanter ostensiblement la Marseillaise, lui qui, le 16 juillet 2003, a pourtant voté le projet de loi fixant officiellement cette commémoration au 5 décembre contre l'avis de ces mêmes anciens combattants et

C'est bien en effet le 19 mars 1962 que le « Cessez le feu » a été signé à Evian. Le lendemain, les combats entre l'armée française et le FLN s'arrêtaient effectivement.

Reconnaître une date plus tardive, c'est

aussi cautionner la réaction des partisans de l'Algérie Française et les crimes de l'OAS qui ont suivi, même envers nos propres soldats, sans oublier les inévitables règlements de comptes internes et parmi ceux- ci le massacre de nos « Harkis » lâchement abandonnés par la France!

Sa mission accomplie, notre brave JPG, car c'est bien de lui dont il s'agit, entouré de ses acolytes, a vite regagné sa rutilante « Vel Satis » rangée à quelques mètres du monument, où l'attendait son garde du corps, pardon, son chauffeur!

Quant à Yann Le Croulant, révolté, il a repris son bâton, comme jadis son fusil, et regagné à pied, par le chemin des chèvres, sa « mechta » blottie dans le diebel. Inch Allah!

### « Je m'en souviendrai... »

21 MARS 2004, 11 heures du matin, 1er tour des régionales à Abbeville, dans la Somme (Picardie). On fait la queue dans le bureau de vote. Au suivant, au

Joël Hart, député-maire UMP de notre ville, débarque dans le bureau, la main leste, il s'adonne à son loisir favori d'un dimanche d'élections. Sourire hypocrite en trombine, il flatte un à un les quelques citoyens, impuissants face à cette main tendue. Pour la petite histoire, cet homme est l'illustre époux d'une conseillère municipale UMP qui n'a jamais caché son intérêt pour les voix de l'extrême droite. L'été dernier, cet homme a proféré des menaces à des grévistes, leur garantissant l'usage du fusil pour les accueillir en mairie. Ce député déclare à qui veut l'entendre que le travail il y en a et que celui qui ne veut pas travailler mé-

Le bonhomme s'approche de nous, et la main tendue me souffle un « bonjour monsieur » ; les bras croisés, je scrute l'appendice flatteur et avance simplement dans la file. « Vous avez le droit, mais ce n'est pas une forme d'intelligence ». « On a l'intelligence qu'on mérite et ne vous souciez pas pour la mienne » lui rétorquais-je du tac au tac. Sur ce, il me lâche : « je m'en souviendrai, mais ne venez pas me voir si vous avez un problème...»

Voici une démonstration qui en dit long sur la décadence de notre démocratie ! Un simple élu, se donne le droit dans un bureau de vote de jeter des menaces à la tête d'un citoyen parce que ce dernier refuse de lui serrer la main. De quelle prétention s'habille cet homme en reniant les missions pour lesquelles on le nomme ? Encore un bel exemple de la politique de répression qui se substitue à la politique de solution. En tout cas, cette expression « je m'en souviendrai... » rappelle bizarrement celle souvent employée par un certain Jean-Marie...

Solferino



⇒JPG dérape encore. En rétorquant au maire de Droué-sur-Drouette qui lui faisait part de difficultés liées aux cars Transbeauce gérés comme tout le monde sait par le Conseil général: « Vous dites qu'il faut mettre des conseils généraux intelligents ? », JPG sous entend que cette assemblée n'est pas un haut lieu de la pensée. Je ne voudrais pas me mêler de cette histoire. mais certains conseils municipaux n'ont rien non plus d'un phare qui éclaire le monde.

ന്ത ഗമഭത

⇒Mauvaises manières. Dés son arrivée à la mairie de Lucé, Jacques Morland s'est empressé de virer les animateurs socioculturels et de brader dans la foulée le matériel des Maisons de quartier. Touché par la grâce, il redécouvre aujourd'hui les vertus de l'animation. Alors il décide de racheter des équipements (matériel informatique, mobilier de bureau et appareils électroménagers) en n'oubliant pas au passage de demander une subvention de 4.566 € auprès la Caisse d'allocations familiales. Un peu facile de vendre du matériel et de demander une subvention pour en racheter. Décidément quand on a de mauvaises manières...

⇒Empoisonnant. Dans son dernier livre qui pourfend « les amours monstrueuses de l'agrochimie et de l'État », Philippe de Villiers demande au ministère de l'Agriculture d'interdire le Gaucho et le Régent, produits dénoncés par les apiculteurs comme responsables de la mort massive de leurs abeilles. Que Philippe de Villiers n'aime pas le Gaucho, ça on le savait, mais qu'il n'aime pas le Régent voilà qui est plus éton-

⇒L'équité selon l'UMP. Nouvelle réduction des taux d'imposition. Ainsi un couple (aisé) marié avec deux enfants et 500.000 € de revenus annuels fera cette année une économie de 7.025 € sur ses impôts. Le même couple avec 40.000 € se contentera d'une ristourne de 49 € 1% des contribuables ont reçu 33 % des cadeaux fiscaux. L'UMP devrait à nouveau s'appeler UPR, comme Union pour la Protection des Riches.

⇒Pour qui nous prend-on ? Quand on a écarté des présidents de centres sociaux et certains de leurs directeurs au motif qu'ils faisaient de la politique, quand on constate que la moindre critique est perçue comme une agression intolérable, voir Daniel Guéret candidat UMP aux élections régionales visiter le quartier Béthouart en compagnie de Christian Paul-Loubière, candidat UMP aux cantonales, et affirmer que ces démarches n'ont rien de politique, c'est vraiment prendre les gens pour des crétins.

⇒Clientélisme. Le gouvernement rechigne à donner de l'argent aux chercheurs mais n'hésite pas à arroser les restaurateurs. Cela vaut tous les discours.

⇒Comment s'en débarrasser ? En l'espace d'un scrutin, JPG est devenu le porte-poisse de l'UMP locale. Non seulement les résultats de la majorité présidentielle sur Chartres sont désastreux mais, en plus, les candidats qu'il a soutenus ont tous mordu la poussière. Certains ont parlé « d'effet Gorges ». Nous, on attend avec impatience Gorges dé-



### Chantal Vinet, notre nouvelle présidente

ercredi 10 mars s'est déroulée la 5ème Asercreul 10 mais 3 con de l'Energies Cisemblée Générale annuelle d'Energies Citoyennes. L'occasion pour notre jeune association de renouveler son bureau, comme tous les ans, au nom du principe de partage des pouvoirs et de rotation des postes. Pour le mandat de président, après Bernard Monguillon (2000-2001), Gérard Leray (2001-2002), Dominique Chéron (2002-2003) et Denys Calu (2003-2004), Chantal Vinet, conseillère municipale chartraine, prend la direc-

tion du collectif jusqu'en mars 2005.



La mobilisation d'EC pour les échéances électorales de 2007 a été actée, sur la base d'un partenariat équitable avec les autres formations de gauche de l'agglomération.

L'Aiguillon publie la lettre quotidien, 1996). d'un mystérieux groupe de graffiteurs des panneaux de signalisation du programme Cœur de Ville chartrain.

Depuis plusieurs semaines, les panneaux de propagande du

projet Cœur de Ville, cher à notre municipalité, ont subi les assauts répétés d'un mystérieux groupe de « vandales citoyens ». Certains d'entre vous auront peut-être remarqué l'intrusion de cette contrepropagande à de nombreux carrefours. Aujourd'hui, après plusieurs clins d'œil de la presse locale (L'Echo du 23 janvier, page 8 ; La Rep' du 12 mars, page 7), et face à un certain sentiment d'incompréhension, nous avons décidé d'expliquer notre démarche.

La tâche était aisée puisqu'il nous suffisait de rajouter trois lettres pour faire éclater notre rancœur au grand jour. Pas seulement la nôtre d'ailleurs, car une majorité de Chartrains doit désormais faire face à ce ressentiment tenace, cette amertume que l'on garde après tant de désillusion et d'injustice (cf. Le Robert

Il devient urgent d'ouvrir les yeux sur la politique dévastatrice menée de front par nos gouvernants (à l'échelle locale, nationale et internationale). Nous avons donc voulu signifier la fin de cette myopie angoissante et la nécessité d'une prise de conscience collective en rendant la vue à ce petit personnage orange déjà présent sur tous les panneaux. Il nous représente tous, habitants des PSDD (Pays Soi-Disant Développés) qui, à cause de notre inaction, nous rendons complices d'un véritable carnage économique, social, culturel et écologique.

La construction d'un parking souterrain en plein cœur de Chartres (au mépris des autres organes vitaux de la Ville) est le signe visible que les élus de l'UMP (Union des Mégalos au Pouvoir) sont plus que jamais déterminés dans leur erreur. Le processus de mise à feu de cette véritable bombe à fragmentation qui nous pend au nez est désormais enclenché...

Il ne nous reste que deux choix précis : avaler cette bombe politique en attendant son explosion (suivre la flèche bleue) ou régurgiter ce projet tant qu'il en est encore temps (suivre la flèche orange).

A bon entendeur... Tôlut!

#### Ces menteurs qui nous gouvernent...

Ah, ces libéraux donneurs de leçons! Avant mars 2001, ils affirmaient : « Quand nous serons aux affaires (sic), nous réduirons les dépenses de fonctionnement, responsables de l'étranglement fiscal de nos administrés ».

A partir des chiffres du compte administratif de 2001 (au temps de la gauche au pouvoir municipal) jusqu'aux bases prévisionnelles du budget primitif 2004, on s'aperçoit qu'à Chartres, la hausse des dépenses de fonctionnement est de 7,1%, et de 6,3% pour celles de personnel. Or, Jean-Pierre Gorges avait promis de « réduire les charges de fonctionnement de 2% par an ». A Lucé, c'est pire : 13,3% d'augmentation pour les dépenses de fonctionnement et 19,6% pour celles du personnel...

## Le procès de la vidéosurveillance

Dossier réalisé par le maréchal des logis-chef Cruchot

« Ceux qui abandonnent un peu de leurs libertés essentielles en échange d'un peu plus de sécurité ne méritent ni la liberté, ni la sécurité, et vont perdre les deux ». Thomas Jefferson.

## La fausse bonne idée de Jean-Pierre Gorges

e qu'il y a de bien avec Jean-Pierre Gorges, c'est qu'il ne fait et sont exploités à des fins politiques. pas mentir les proverbes. Prenons, par exemple un de ses projets, la vidéosurveillance, et la maxime « il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ».

Il ne faut pas nier les raisons profondes de l'engouement pour les technologies de sécurisation et de surveillance. Si nous voyons fleurir les caméras dans les banques, les supermarchés ou la moindre boutique de quartier, c'est parce que leur prix baisse mais surtout parce que les mécanismes « classiques » de surveillance ont perdu leur efficacité. Le « village », souvent mythifié, d'autrefois a laissé la place à l'anonymat de la ville moderne. Les « mamies à la fenêtre » ne sont plus les gardiennes des bonnes mœurs. Les gens ne se surveillent plus mutuellement. Désormais, seules 10% des victimes d'agression connaissent leurs agresseurs. Insécurité et sentiment d'insécurité gagnent du terrain

La tentation est grande pour les élus locaux de rassurer leurs électeurs en cédant aux sirènes des marchands de caméras. « Mieux voir » ce qui se passe permettrait de l'empêcher. Savoir « qu'on » nous voit, nous empêcherait de commettre des délits. Cela semble être une Lapalissade. Ce n'est rien de plus!

Les rares études sérieuses sur la vidéosurveillance dans l'espace public urbain montrent en effet qu'elle peut être efficace comme inefficace. Or, un système de vidéosurveillance est coûteux. Il doit donc être d'autant plus justifié qu'il est financé par de l'argent public et que, si les citoyens concèdent à abandonner un peu de liberté, ils en attendent un

### La vidéosurveillance,

#### quelle efficacité?

Tous les cabinets d'audit et les installateurs disposent de leur propre étude qui prouve que, dans telle ville, le système qu'ils ont si intelligemment pensé et qui leur a été si gentiment acheté, est vraiment, mais alors vraiment, efficace. Si la délinquance a diminué suite à l'installation de leurs caméras, c'est bien entendu grâce à elles ! Peu importe que la commune voisine ait aussi connu une baisse de la délinguance, sans avoir fait appel à leurs inestimables services.

C'est là le piège de ces soi-disant études, explique Sébastien Roché, politologue chercheur au CNRS (En quête de sécurité. Causes de la délinquance et nouvelles réponses, Armand Colin). Elles se contentent de comparer l'évolution des crimes et délits sur un territoire sans prendre de point de référence. Or, pour être indiscutable, une étude doit comparer les évolutions dans le lieu équipé et dans d'autres lieux comparables, mais non équipés de caméras. Elle doit fixer des « conditions de contrôle ».

Frédéric Ocqueteau, directeur scientifique à l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure, indique qu'il « n'y a jamais eu d'études convaincantes en France sur ce sujet en raison d'une grande controverse sur les protocoles de recherche ... Faute de savoir ce que l'on mesure, les lobbies industriels trouvent dans la vidéosurveillance un argument attractif, porteur de valeurs de sécurité » (Les cahiers de la sécurité intérieure, IHESI, mai 2001).

Un bilan des études les plus indiscutables réalisées en Grande-Bretagne a toutefois été dressé par deux chercheurs, Brandon C. Welsh et David P. Farrington (Crime prevention effects of closed circuit television: a systematic review, Home Office Research Study, 2002). Il en ressort que la vidéo surveillance peut produire trois types d'effets:

- dans certains cas, la vidéosurveillance n'a aucun effet, quel que soit le type de délits considérés.

- dans d'autres cas, la vidéosurveillance a des effets positifs. Mais ces effets sont toujours très faibles, à tel point qu'il est parfois impossible d'être certain que la baisse obtenue est significative. En outre, cette baisse, généralement comprise entre 1 et 2% des délits, est négligeable au regard du montant de l'investissement. Il n'y a guère que dans les parkings que les vols diminuent de façon sensible suite à l'installation de caméras.

- enfin, la vidéosurveillance peut générer des effets négatifs. Contrairement aux effets attendus, on constate alors une augmentation des délits. Sur cinq centre villes évalués, deux ont connu des effets « indésirables ». A Londres, les vols avec violence dans la station de métro d'Oxford Circus avaient augmenté de 47% après 32 mois de vidéosurveillance, soit deux fois plus que dans la station « contrôle » de Tottenham Court Road.

Une fois toutes ces études rassemblées, les auteurs ne trouvent pas d'effet significatif de la vidéosurveillance. Bien au contraire, puisqu'il y a en France, dans les espaces publics, environ dix fois moins de caméras qu'en Grande Bretagne et un taux d'agression deux fois moins élevé



## Le mauvais exemple

#### de Levallois-Perret

n exemple du peu d'efficacité de la vidéosurveillance est donné par la ville de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Au début des années 90, le fâcheusement célèbre député-maire RPR Patrick Balkany décidait d'implanter sur le territoire de sa commune 96 caméras pour la modique somme de 20 millions de francs (3.048.980 €), auxquels s'ajoutent 1,8 millions de francs d'entretien par an.

En 1995, son successeur RPR, Olivier de Chazeaux, commandait un audit à Philippe Legorju, ancien gendarme du GIGN reconverti dans le conseil. Il en ressort « un coût de fonctionnement considérable au regard de la fonctionnalité de l'outil mis en place. Ce coût ne pourra que s'amplifier par rapport aux exigences d'entretien d'un tel équipement ». Or, selon les termes d'Olivier de Chazeaux, ce système n'aurait permis de déclencher l'intervention de la police que sur deux flagrants délits de vol (d'horodateur et dans un véhicule). Beau bilan, n'est-ce pas ?

En fait, la vidéosurveillance n'est jamais efficace seule. Pour diminuer la délinquance, elle doit être couplée à d'autres mesures telles l'amélioration de l'éclairage public et la réorientation des patrouilles de police. Or, ces solutions sont bien moins onéreuses que la vidéosurveillance et peuvent être beaucoup plus facilement redéployées au fur et à mesure que la délinquance se déplace. En fait, ce sont elles qui aboutissent à la diminution de la délinquance!

## JPG ne vous connaît pas encore,

### Mais il vous déteste déjà!

ous voici à mi-mandat municipal. Examinons ensemble ce qui s'est passé depuis l'arrivée de Jean-Pierre Gorges et de son équipe en mars 2001.

Beaucoup de choses ont bougé à Chartres, il faut bien le dire! Le plus visible est certainement l'énorme chantier que nous subissons chaque jour en centre ville. Allons un peu plus loin dans la connaissance de cet extravagant parking qui devrait, soidisant, nous faciliter la vie. Un coût de construction prohibitif: plus de 6 fois le prix d'une place de parking souterrain ; une ville aliénée pour 32 ans à une société privée (O-Park) par un contrat qui lui interdit de créer des nouvelles places de parking ; le passage au « payant » de tout le centre ville, la basse ville, la gare, le quartier Chanzy..., et avec des tarifs très élevés ; les commerces du centre qui commencent déjà à souffrir du désintérêt des chalands, compte tenu de la difficulté à circuler et à se garer ; des piétons qui ne savent plus comment traverser en toute sécurité. Et le tout avec l'engagement de la Ville de garantir à Q-Park un chiffre d'affaires annuel de 2.650.000 € et de payer la différence si ce montant n'est pas atteint, et une caution de la Ville à 100 % sur l'emprunt (21.300.000 €) destiné à financer les travaux!

Le social à Chartres est mort, bien mort. Il n'y a plus un seul centre social valide, et la seule structure qui n'en avait pas le statut (Maison Pour Tous du Pont-Neuf) a été également assassinée. On nous parle de solutions de remplacement, intelligentes, pragmatiques, mais la seule chose visible sur tous les quartiers extérieurs est le vide laissé par l'abandon des maisons de quartier, avec autant d'enfants et d'adultes laissés pour compte. Sans oublier les 260 salariés des centres sociaux aujourd'hui au chômage, suite à l'abandon des subventions.

Un autre énorme chantier pour créer la médiathèque dans les anciens locaux de la Poste ? La fermeture de la bibliothèque de la Madeleine, du bibliobus, et un coût final qui relancera la dette de la Ville.

Une école de musique flambant neuve ? Un investissement amorcé avant 2001. Les abbaves de St-Brice mises à disposition des associations ? Une réalisation pratiquement achevée avant 2001. Un parking de surface tout neuf à la Madeleine ? Un projet étudié

Alors qu'y a-t-il de nouveau et de probant à Chartres me demanderez-vous? Des canisites efficaces ? La ville est aussi sale qu'avant ! Une patinoire place des Halles ? Du déjà vu. Un forum des associations à Chartrexpo (où vient d'être embauchée un membre de la famille du Maire) ? Oui, c'est vrai : comment demander 100 € pour un stand à une association qui a un budget annuel seulement du double ou du triple?

Soyons sérieux, la seule chose nouvelle dans notre Ville en dehors de ce qui a été énoncé plus haut, et qui met en péril la future gestion de Chartres, c'est une voiture Renault, modèle Vel Satis, immatriculée 3337 VP 28 (payée par les contribuables chartrains), systématiquement garée en stationnement interdit devant un garage qui n'en est pas un ou sur l'emplacement des transports de fonds du Crédit Agricole dans une impunité totale!

Si vous êtes conscients de tout cela, pire, si vous êtes d'accord pour affirmer que l'on se fiche du monde, je vous le dis : Jean-Pierre ne vous connaît pas encore, mais il vous déteste déjà. Pensons à le lui dire en 2007! Dans trois ans.

Gildas Lahalle

### Claque électorale

### PAS D'INFLEXION DE LA POLITIQUE LOCALE



« Daniel Guéret, adjoint en charge de la sécurité, déclarait récemment : « Nous allons créer un nouvel état d'esprit à la police municipale ». C'est donc avouer que l'état d'esprit actuel n'est pas fameux! Lors de la mise en place de la brigade motorisée, Jean-Pierre Gorges avait déclaré qu'au moment de son arrivée à la mairie, l'ambiance à la police municipale était « nauséabonde ». Était-il en avance en évoquant déjà ce que sa politique produirait au niveau du personnel municipal quelque trois ans après son élection ? Il est vrai que l'adjectif utilisé prend toute sa mesure lorsque l'on sait

que les directives désagréables

concernant les agents passent souvent par... le cabinet!»

*otre Ville* : l'opposition chartraine censuree La tribune de l'opposition de gauche dans le Votre Ville d'avril a été partiellement censurée par le

maire et son directeur de la communication, Patrick Lage. Pour qu'ils acceptent de publier le texte, il a fallu retirer la dernière phrase (en gras ci-dessous) du 1er paragraphe du texte initial ainsi rédigé :

> 1er message de Patrick Lage, rédacteur en chef de Votre Ville, en date du 11 mars, adressé à Françoise Vallet, élue d'opposition, par qui passent les contacts avec la majorité de

> « Madame, le directeur de la publication de Votre Ville a pris connaissance de la tribune de l'opposition prévue pour le mois d'avril. Son premier paragraphe pose problème puisque - au minimum - il injurie le cabinet du maire de Chartres le qualifiant directement de « nauséabond ». Aussi je vous demande une nouvelle

mouture pour ce paragraphe. Bien à vous ».

#### 2ème message de Patrick Lage, daté du 12 mars :

« Madame, conformément au règlement intérieur régissant la tribune de l'opposition, il est stipulé qu'elle doit respecter la loi sur la presse. Le directeur de la publication (ndlr : le maire) estime que ce paragraphe n'est pas publiable en l'état. A défaut d'une nouvelle mouture non injurieuse pour le cabinet, je ne pense pas que le directeur de la publication autorise sa parution. A vous de voir.



vement la prochaine! Ambiance d'enfer, samedi 28 février, lors de la soirée « mardi Gras », organisée par le Comité des fêtes lucéen. Cinq entrées payantes, vingt personnes à tout casser pour qui le bout de la nuit est arrivé vachement

Comptes morlandesques. L'Aiguillon a réussi à se procurer le rapport de l'administrateur judiciaire sur la gestion de l'Imprimerie Alençonnaise finalement coulée par la famille Morland, entre le printemps 1999 et l'automne 2002

1er exercice: du 1er avril 1999 au 31 mars 2000,

la perte est de 97.496 F

2<sup>ème</sup> exercice : du 1<sup>er</sup> avril 2000 au 31 mars 2001, la perte est de 2.655.850 F

3<sup>ème</sup> exercice : du 1<sup>er</sup> avril 2001 au 31 mars 2002, la perte est de 3.151.722 F

4<sup>ème</sup> exercice : du 1<sup>er</sup> avril 2002 au 22 septembre

2002, la perte est de 4.188.836 F

•Clone. Un site Internet pour les Gants Lucéens est en cours de réalisation. Il possède une signature électronique qui ressemble énormément à celui de la Ville de Lucé, comme si les deux sites avaient été fabriqués par le même concepteur. Dans ce cas, ces deux sites seraient donc financés par les mêmes contribuables...



•Marquage à la culotte. A la mi-mars, Starsky Laurans a enfin apposé une nouvelle vignette d'assurance sur le pare-brise de sa Clio municipale, à la place de celle qui était périmée depuis 75 jours. Le marquage à la culotte de *l'Aiguillon* a porté ses fruits.

•Comme dans les films. Mercredi 17 mars, 17 heures 45, Starsky Laurans, à bord de sa Clio de compét', gyrophare tournant et sirène hurlante, déboule à fond la caisse sur le stop de l'intersection des rues Jean-Moulin et du général Marceau à Lucé. Gêné par une voiture qui marque l'arrêt juste devant lui, il contourne l'obstacle par la droite en montant sur le trottoir, évite de justesse un autre véhicule arrivant en sens inverse avant de disparaître comme un voleur poursuivi par toutes les polices de Sarkozy... Mais quand celles de de Villepin vont le choper, ça va lui faire

Martyr. En avril, Morland se découvre de plus d'un fil. Le SRPJ d'Orléans a rendu son rapport au procureur de la république, Patrick Desmure, sur deux éventuelles prises illégales d'intérêt du présumé innocent conseiller général-maire de Lucé dans les affaires Lucé Info et de la SCI des Moulins de Cloyes. Le sort de Morland va donc se jouer bientôt rue St-Jacques (siège du Tribunal) à Chartres pour une période de Carême (pénitence et jeûne) sûrement beaucoup plus longue que prévu...

•Au secours, la gauche revient! Les vents mauvais s'acharnent sur l'équipe morlandesque, secouée par les scandales, minée par l'incompétence de gestion et fauchée par une Berezina électorale aux régionales. Le pire de tout, sous la houlette du socialiste Gratien Vergnes, la gauche plurielle lucéenne, semble vouloir enfin sortir de sa léthargie. Création d'une association « Ecoute, voir - Lucé » et publication d'un bulletin d'informations. Attention à l'apoplexie! A considérer la quantité industrielle d'exemplaires du numéro 1

Grand Duc. Pendant plusieurs années, la famille Morland a orchestré la fuite des capitaux de l'Imprimerie de l'Indre vers le paradis fiscal du Luxembourg, par l'entremise de la sté anonyme 2000+. Notamment, en 2002, 164.645 € ont ainsi disparu. Et sur les cinq premiers mois de 2003, la somme évadée est de 38.800 €... Et qu'est devenu l'argent - introuvable - des participations du personnel ? Mystère...

dégorgeant des poubelles, on se dit que le fond et la forme du document sont encore perfectibles. A votre disposition, m'sieurs dames!

•Adoptez-les tous! Guylène Tillier-Marchal a modérément apprécié que l'Aiguillon dévoile que son mari effectue un stage (rémunéré ?) dans les services de la mairie. Vous cherchez du boulot ? Adoptez un élu lucéen (ou chartrain) qui se fera un plaisir de vous offrir un petit job en retour!

•Rempilage. Morland chercherait à relancer son journal de campagne « Actions lucéennes » en vue de l'échéance de 2007. Monsieur Tillier-Marchal tiendrait la corde pour le poste de rédacteur en chef.

•Tour de chauffe. En guise de hors d'œuvre, le proc' de la rep' de Chartres a transmis courant mars à la Chambre Régionale des Comptes d'Orléans la plainte d'un contribuable lucéen au sujet de l'achat récent de véhicules particuliers par la Ville de Lucé qui n'auraient pas fait l'objet de délibérations préalables en Conseil Municipal...

•Guignols. La guignolerie est vraiment la reine de la diversion. Et les contenus du magazine Lucé Info perpétuent cette tradition qui remonte au 17<sup>ème</sup> siècle. Le saviez-vous ? La marionnette de Polichinelle a été inventée en 1665, sur le PontNeuf, seule liaison parisienne reliant les deux rives de la Seine, pour faire diversion à la douleur quand les dentistes arrachaient les dents. Son inventeur, premier montreur de marionnettes arracheur de chicots, se serait appelé Pierre Datelin, alias Jean Brioché, alias Giovanni Briocci, bateleur italien inséparable d'un singe nommé Fagotin, finalement embroché par l'épée de Cyrano de Bergerac, qui l'avait pris pour un homme. Plus tard, en 1820, l'arracheur de dents lyonnais, Laurent Mourquet, passionné par les marionnettes, crée le personnage de Guignol et remporte un immense succès. Une bonne paire de pinces, une goulée de gnole, une rasade de guignolerie, le tour est joué. Au suivant! Malheureusement pour les Lucéens, la formule est actuellement reprise par toute une bande de guignolesques incompétents, de surcroît menteurs comme des arracheurs de dents. Et viva la comedia dell

•Grande braderie. Sans que le sujet ait fait l'objet d'un quelconque travail préparatoire en commission d'urbanisme, lors du Conseil Municipal du 25 mars, Jacques Morland et ses amis ont entamé la procédure de vente du CM 101 à la Société Civile Immobilière du CM 101

(opportunément créée au début du mois, et qui possède un capital de seulement 100 €!). Le promoteur immobilier qui se cache derrière cette triste boite réalise une excellente opération :

## Autant en emporte le vent

Totre région, la Beauce, est largement ventilée. Si à Lucé, un élu mérite bien le qualificatif de « maître brasseur de vent », c'est bien le premier adjoint au maire de la commune, Jackie Plault. Les anciens lucéens le connaissent bien. Cela fait des années qu'il sieste en réunion de conseil municipal passé 21 heures. Hormis cela, il passe le reste de son temps à arpenter les allées de l'hyper Géant. Officiellement pour se rapprocher de la France d'en bas et consulter ses concitoyens. En réalité, il n'entend personne, préférant s'écouter parler.

Hier ennemi du morlandisme, aujourd'hui rallié par opportunisme, notre fier réactionnaire se sent pousser des ailes. C'est peu dire qu'il frétille d'impatience de voir Jacques Morland bientôt tomber sous les coups

de la justice pénale et fiscale. La rédaction du bilan de mi-mandat dans Lucé Info confirme un effort cérébral important. Mais le rabâchage de sa politique de la ville est indécent : que du vent!

La politique du ventilateur continue, Eole, c'est vous m'sieur Plault! Reprenez votre souffle, vous êtes seulement à michemin. Vent debout ! Dernier de la liste Vinçon/ Guéret au 1er tour des régionales, le 1er encarté UMP de la 3<sup>ème</sup> ville d'Eure-et-Loir! Evidemment exclu au 2ème tour... Vous avez sûrement été

victime d'un courant d'air... Pas gentils vos amis politiques ! Une bonne girouette se devrait de toujours bien flairer le sens du vent. Pour la suite du mandat, nous vous conseillons de brûler un cierge, et gare au vent!

Sam Daipasse

1.100.000 € pour 56.000 m², soit moins de 20 € le m² pour une unité foncière « stratégiquement placée en entrée de ville sur sa limite avec Chartres ». Il touchera le gros lot en transformant l'espace en un ensemble résidentiel de standing

•Banane. D'après le 2<sup>ème</sup> tour des régionales, la droite lucéenne ne vaut plus que 24% des voix contre 55 % à la gauche. Mais le plus dramatique pour elle, c'est que Morland représente à lui seul une pénalité d'au moins dix points supplémentaires. Il est temps d'ouvrir le parachute...

Liquidation. « L'entreprise n'est pas viable et aucune solution de redressement n'est possible ». C'est en ces termes que le tribunal de commerce de Châteauroux s'est exprimé, début mars, pour justifier la mise en liquidation judiciaire de l'Imprimerie de l'Indre installée à Argenton-sur-Creuse dont son dépôt de bilan de la fin février. 22 salariés se retrouvent à la rue. Partout où passent les Morland, l'entreprise trépasse...

### Le petit dico juridique

## Quand la station d'épuration déborde...

Si la station d'épuration de Lèves déborde et qu'une pollution de l'eau, même mineure, s'ensuit, Jean-Pierre Gorges, président de Chartres Métropole (ex-Comach), risque d'être poursuivi devant le juge pénal, d'après les dispositions suivantes du code de l'environnement :

Article L 216-6: l'auteur d'une pollution des eaux est passible d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 76.000 € d'amende.

Article L 432-2 : l'auteur de la pollution de l'eau ayant entraîné la mortalité de poissons, ou nui à leur nutrition ou à leur reproduction, est puni de deux ans d'emprisonnement ou de 76.000 € d'amende.

« Respectons la rivière ! ». C'était le mot d'ordre du dossier principal traité dans le n°12 de Com'Infos, le magazine d'information de la communauté d'agglomération chartraine, paru en décembre 2003.

Pourtant, depuis le 23 décembre 2003 précisément, la station d'épuration située sur la commune de Lèves (qui relève des compétences de la Comach) dysfonctionne. A cause de débordements qui résultent d'un mélange - anormal et catastrophique - d'eaux usées et pluviales, une importante pollution de boues et d'écumes brunâtres a souillé les eaux et les rives de l'Eure jusqu'à fin février 2004.

D'après nos informations, le sel répandu sur la voirie cet hiver se serait retrouvé, à cause d'un défaut d'étanchéité, dans les canalisations d'eaux usées reliées à la station d'épuration, aurait provoqué la destruction des bactéries dévoreuses de « caca » et donc le débordement nauséabond. Devant la gravité de la situation, le

préfet d'Eure-et-Loir a pris un arrêté (daté du 23 février) mettant en demeure Jean-Pierre Gorges, président de la Comach, « de prendre toutes les mesures utiles pour assurer le bon fonctionnement de la station d'épuration de Lèves ». JPG a ainsi été sommé de fournir une analyse des risques de défaillance de la station d'épuration, qui impliquera sans doute la réalisation d'importants travaux, considérant la vétusté des installations. Obligation lui a aussi été faite d'installer un barrage flottant pour récupérer en aval les boues et les mousses polluantes, également de procéder au nettoyage des rives voisines de la station. Les autres maires de l'agglo sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté ; JPG placé sous la surveillance de ses pairs, d'ordinaire traités par lui comme des subalternes, voilà qui ne manque pas non plus de sel...

**Gérard Leray** 

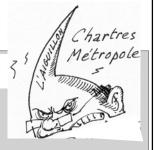
### Salades comachiennes

**♦ Garde prétorienne.** JPG aime tellement sa fille Mélanie qu'il lui a offert un boulot bien payé à la SEM Chartrexpo, dont il est le président. Mais il aime aussi beaucoup son directeur de cabinet à la Comach : en mai 2001, lors de la création du poste, le salaire brut de l'intéressé s'élevait à 3.050 € par mois. En février 2004, il a été augmenté de 37%, à 4.182 €...

◊200% nul. Michel Teilleux, lors de la séance du 19 décembre 2003 du Conseil de la Comach: « De 1983 jusqu'en 2001, le prix de l'eau a augmenté de 301%. En 1983, le prix de l'eau était de 6,75F et en 2001, il était de 21,16F. Si on fait le calcul, cela a été multiplié par trois ». Ouf, heureusement que notre Bouygues local s'occupe seulement de « la promotion de la ville, du développement économique et de l'emploi » et pas des finances communautaires ! En réalité, une multiplication par trois correspond à une augmentation de 200%...

**♦**Château La Pompe prohibitif. D'après un rapport de la Cour des Comptes (décembre 2003), en l'an 2000, le prix moyen de l'eau potable en France était de 2,64 € par m³ pour une consommation annuelle de 120m³. Dans le bassin Seine-Normandie, en 2002, il s'établissait à 2,93 € par m³. Sur l'agglo chartraine, il est actuellement de 3,43 €...

**♦ Magouille.** L'Aiguillon 37 avait raconté l'incident survenu au début de la réunion du Conseil de la Comach du 19 décembre 2003. La gorgienne Elisabeth Fromont avait accusé Roger Goudet, élu luisantais de gauche, d'avoir déclaré en commission : « Vous êtes comme Hitler, vous supprimez tout ». L'intéressé avait démenti et, pour marquer sa réprobation devant le caractère abject de cette mise en scène, <u>l'opposition</u> avait quitté la salle en bloc. Or, le procès verbal (pages 35 à 38) de la séance fait croire que les élus de l'oppo sont sortis au compte-goutte. Ceci pour camoufler au contrôle de légalité préfectoral le fait que deux ou trois délibérations ont été adoptées sans le quorum (21 votants minimum sur un total de 41



conseillers). Le temps que l'on rameute urgemment par téléphone des élus « sécheurs » de la majorité de droite, afin de restaurer la légalité de la procé-

**♦ Transfert.** La gestion de la cuisine centrale de Chartres va être prochainement confiée à la Communauté de communes l'Orée de Chartres, dirigée par Christian Paul-Loubière, maire de Jouy et suppléant du député JPG. Mais ce dernier gardera la haute main sur la structure grâce à son nouveau directeur François Charlemagne, accessoirement adjoint au maire de Berchères-les-Pierres, qui touche là les dividendes de son encartage à l'UMP et du serment d'allégeance indéfectible (?) qu'il a prêté au député-maire en 2001.

**♦ Annulation.** Preuve que la Communauté d'agglo est le cadet de ses soucis, le président Gorges a décidé d'annuler la séance du Conseil Communautaire qui devait se tenir ce 16 avril.

## **Tchétchénie**

Comme annoncé dans

qui se rend dans le Caucase.

s'est effectué du 11 au 22 février 2004 par avion de-

puis Paris via Moscou, à destination de Vladikavkaz,

en Ossétie du nord. A partir de cette ville, l'équipe

es « convois » précédents ont toujours été

assumés par des syndicalistes SUD PTT (Eric Ara-

gon, Verveine Angelli) et CGT-ONIC (Xavier Rousse-

lin). A l'occasion de ce cinquième voyage, l'équipe se

constitue des mêmes militants (à l'exception de Ver-

veine, retenue à Paris), mais s'étoffe de Faustine, étu-

diante à Paris VIII, et de Claude Marill, éducateur re-

traité du SNPES-PJJ-FSU. A Moscou, Jana, une jeune

adhérente du syndicat Zachtchita Truda, se joint au

groupe. C'est donc une équipe syndicale franco-russe

volonté de développer sur « le terrain »

une présence, certes modeste, mais cons-

Notre perspective de départ est d'affirmer notre

s'est rendue en Ingouchie, puis en Tchétchénie.



### Pas de répit pour les Tchétchènes

a guerre continue en Tchétchénie, quoique Chirac en visite à Moscou le 4 avril, persiste dans ses criminels éloges de Poutine, évoquant la démocratie et la réforme à propos de la Russie avec une impudence égale à sa réponse au vote des Français.

Au Caucase, bourrage des urnes éhonté a conduit à... 93% de suffrages en faveur de Poutine le 7 mars. L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe et Colin Powell ont même dénoncé les fraudes massives. Cette réélection signifie la poursuite de la sale guerre, des ratissages, des enlèvements, de la pose de mines anti-personnel, des entraves à l'action humanitaire.

L'extinction du peuple tchétchène s'accomplit d'autant plus sûrement que les 200.000 réfugiés d'Ingouchie ont vu leurs camps détruits et rentrent malgré tout sur leur terre, que des épidémies rôdent (la tuberculose...) en l'absence de médicaments et de soins.

Dix ans après, nous battons notre coulpe au sujet du Rwanda. Le soutien actif à la présidence poutinienne d'un président français qui ne représente que lui-même sera tout aussi inexpiable.

Les élections européennes fourniront, on l'espère, une tribune à ce pays victime du colonialisme.

**Chantal Vinet** 

## Le Convoi Syndical en route vers le Caucase

de Vladikavkaz, sur les lignes intérieures de la compamars, L'Aiguillon publie le 1<sup>er</sup> épisode du récit du 5<sup>ème</sup> gnie Aeroflot. voyage humanitaire réalisé par l'association le Convoi Syndical en Ingouchie et en Tchétchénie. Il

Plongée souterraine à l'intérieur du métro, monde surprenant de vastes espaces habillés de marbre, éclairés de candélabres et d'imposants lustres de bronze. Luxe inattendu, dans des lieux où circule une population marquée par la dureté d'une économie sans par-

Dans notre rame, une rixe se déclare, inopinée et sauvage. Deux voyous cherchent querelle à un jeune couple de Caucasiens, pourtant discrets. Les coups sont portés avec violence, mais le Caucasien se rebiffe, âprement. Les corps roulent à terre et les voyageurs s'écartent en silence et sans gloire. Le métro arrive à station. Un voyageur pousse les agresseurs sur le quai, ensanglantés. La xénophobie et le racisme se conjuguent, à l'évidence pour le pire.

Nos billets pris, nous remontons à pied, vers la Place Rouge. C'est la nuit, froide, et, dans la lumière cristalline, surgissent Saint-Bazile et le Kremlin, Féerie de l'Histoire qui se dévide en accéléré. C'est le choc

sormais, nous arrivons en avion, mais l'équipe est connue auprès des populations réfugiées, des ONG, et de certains responsables locaux. Aidés de « portables », nous refaisons le lien. Le gouverneur d'Ingouchie a été alerté de notre arrivée par le député du Parti du Travail à la Douma et par le secrétaire de Zachtchita Truda. Le gouverneur ingouche nous ouvrira ses frontières puis, mis en confiance, nous aidera à passer en Tchétchénie.

#### Dans les camps de réfugiés

Dès le 14 février, nous nous sommes rendus dans les camps de Bart (commune de Karaboulak), de Sacita, de Spoutnik et de Rasvet. Ce qui frappe, dans l'ensemble de ces camps, c'est l'impression d'une totale désolation : abris de toile usée, fichés dans la boue, latrines sommaires, le tout exposé aux intempéries. Beaucoup de réfugiés sont déjà partis, laissant des espaces à l'abandon, ce qui rend plus pathétiques ces lieux déstructurés.

La propagande de Kadyrov, homme lige de Pou-

tine en place en Tchétchénie, prétend que le pays se trouve en voie de normalisation. Cette affirmation, pour le moins hâtive, ne saurait connaître comme corollaire une présence massive de réfugiés (50.000) en Ingouchie, en partie dans les camps. Ceux-ci dénoncent la propagande de Kadyrov, il faut donc les faire disparaître. Quand nous arrivons début février, l'opération insidieuse est déjà en cours. La situation n'est pas la même selon qu'elle est exposée par les autorités ou par les intéressés. Les réfugiés des camps expliquent qu'ils sont victimes de coupures d'eau, de gaz, d'insécurité. Les camps ne sont plus gardés, ni protégés. Des familles ont été victimes d'enlèvements. Les autorités, quant à elles, mettent l'accent sur l'offre mirobolante faite à chaque famille de réfugiés. Il s'agirait d'une somme de 300.000 roubles, soit 9.000 euros! Cette aide financière doit couvrir les frais d'un retour au pays, obligatoirement effectué dans les sept jours, mais

cette somme n'est que rarement versée, et jamais dans son intégralité, au mieux, à hauteur de 70%.

Ces stratégies n'ont guère porté leurs fruits, tant ces populations ont la conviction que le retour s'accompagne d'une très grande insécurité, du chômage et d'une scolarité hypothétique pour les enfants. Ainsi, au camp de Bart, le 14 février, il reste 459 réfugiés sur 4.000. Ceux-ci se sont dispersés, pour la plupart en Ingouchie, parfois chez des proches. Enfin, « de guerre lasse », si l'on ose dire, les milices de Kadyrov agitent la menace de la fermeture des camps manu militari avant le 31 mars 2004. (Selon nos dernières informations, ces menaces semblent avoir été mises à exécution.)

Ce sont des situations de drame permanent, de peur et de précarité qui sont imposées à ces populations brisées par la violence et un exil de parfois huit années. L'étendue des besoins appelle à des secours importants, et c'est bien modestement que nous achèterons 120 paires de chaussures pour les enfants de l'école au camp de Rasvet.

**Claude Marill** 

(à suivre dans l'A 41 : l'arrivée à Grozny)

#### tructive, inscrite dans la continuité. A cette fin, nous nous sommes rendus auprès des populations tchétchènes réfugiées dans les camps ingouches, à l'Institut Pédagogique de Grozny, et avons répondu à l'invitation d'une professeur de Lettres de l'Université de Nazran, en Ingouchie, avec laquelle nous sommes convenus de l'achat de livres de littérature. Nous avons visité par ailleurs trois orphelinats, dont celui de Nadterechnoie que nous avions déjà doté de Faustine, quant à elle, dont le projet est financé par la Mairie de Saint-Denis (93), est partie à la rencontre d'étudiants tchétchènes. A l'occasion de ces voyages, nous ne manquons jamais de consulter les ONG présentes dans cette région du Caucase, avec lesquelles nous partageons parfois certaines missions, et auprès desquelles nous recueillons de précieux témoigna-

esthétique, l'émotion. Nous entrons dans le Goum, grand magasin élégant, magnifiquement festonné de ferronnerie. Un café brûlant s'impose.

#### Moscou sous la neige

ges (IPCD (2), Mémorial, Médecins du

Monde).

Partis de Paris le 11 février, nous arrivons à Moscou en soirée sous la neige. Jana et Karine (épouse d'un député d'un petit parti d'opposition à la Douma, le Parti du Travail) nous attendent à l'aéroport, efficaces et chaleureuses. On s'entasse dans une vieille Moscovitch, de dix-huit ans d'âge ; Jana roule pied au plancher sur des routes immenses à dix voies, néanmoins encombrées et enneigées. Les distances nous paraissent interminables, et nous comprenons que les échelles changent, que « le curseur se déplace », que notre hexagone reprend sa très modeste dimension. Nous voilà à Moscou, sans visa ni « laisser- passer » pour l'Ingouchie ni, bien sûr, pour la Tchétchénie. De crainte d'être refoulés à Nazran, en débarquant de l'avion, nous décidons, après moult réflexions et tergiversations, de partir pour Vladikavkaz, en Ossétie du nord, où seul le visa touristique est exigé, et d'y établir notre « camp de base ». Notre voyage s'organise empiriquement, selon les opportunités.

Le lendemain, le 12, nous prenons le métro pour nous rendre à l'agence, en quête de billets à destination

#### Comment passer les frontières ?

Le 13 en matinée, nous partons pour l'Ossétie du nord. Fouille serrée à l'aéroport et embarquement précipité sur un appareil à bord duquel de fortes odeurs de kérosène surprennent. « Normal », fait-on remarquer. Près de trois heures de vol, immense Russie toujours blanche, jusqu'au Caucase. La chaîne apparaît soudain, en blanc et noir, vigoureuse et inquiétante, magnifique. A l'aéroport de Vladikavkaz, notre présence ne semble pas poser problèmes alors que nous sommes les seuls étrangers. Rapidement libérés, nous partons pour « l'Hôtel International », où il nous faut négocier trois chambres

L'installation accomplie, la préoccupation récurrente de « comment passer les frontières » s'impose. Il fallait trouver une solution. Dans la région, nous n'étions pas inconnus. L'arrivée d'Eric Aragon avec son semi remorque chargé de vingt-cinq tonnes de farine avait, voici quatre ans, marqué les esprits et suscité un « air de légende », celle du « Convoi Syndical ». Dé-

## Fiche de lecture

## La comédie des fonds de pension, par Jacques Nikonoff, éditions Arléa, 1999

Joici un titre qui à première vue nous concerne d'assez loin, sauf que derrière ces « fonds de pension » c'est notre système de retraite qui est remis en cause. Jacques Nikonoff n'était pas encore président d'ATTAC à l'époque. mais il connaît bien les milieux financiers américains pour y avoir travaillé plusieurs années.

Ce qu'il nous dit sur ces fonds de pension, qui se développent aux Etats-Unis depuis les années 70, n'est pas très rassurant. Ce système fait supporter aux cotisants les risques financiers. C'est à dire que si la bourse est mauvaise, ils auront une mauvaise retraite. Aux USA, pour les salariés, ces fonds de pension sont un échec. Parce que les cotisants sont ceux qui ont les movens financiers, les catégories populaires en sont systématiquement écartées. De plus, le montant de ces pensions est tellement faible que 57% des personnes âgées de plus de 62 ans sont encore obligées de travailler.

La proposition de résoudre en France et en Europe, le problème des retraites, par la mise en place de fonds de pension, est faite par les dirigeants de la haute finance, qui voient là l'occasion de faire des affaires sur des masses financières énormes. Pour autant, ce n'est pas un système

fiable, car la bourse est instable. Un journaliste qualifie ce système « d'économie de casino » ! De plus, la libéralisation de l'économie s'accompagne d'une montée de la délinquance financière. On apprend que l'argent blanchi sur les marchés boursiers se monte à près de 500 milliards de dollars par an!

L'auteur dénonce cet esprit ultra-libéral qui mise sur l'instinct de survie pour accélérer la compétition entre les individus, au prétexte qu'une politique plus sociale encouragerait la paresse et le manque d'initiatives. Pour ces tenants de la haute finance et managers d'entreprises, la seule manière de réduire le chômage passe par la flexibilité du temps de travail, la réduction des salaires, la liberté de licencier et l'affaiblissement des syndicats. Le professeur américain Lester Turow (cité dans l'ouvrage) affirme « qu'on peut soutenir l'idée que les capitalistes ont déclaré la guerre aux salariés et qu'ils ont gagné!»

Pour Nikonoff, le problème des retraites est lié à celui du chômage, car s'il y avait moins de chômeurs, il y aurait davantage de cotisants. Pour lui, le fait qu'il y ait plus de retraités n'est pas une catastrophe, c'est au contraire le signe que les gens restent jeunes plus longtemps. On pourrait d'une part, chercher à compenser l'augmentation du nombre de retraités en prélevant sur les dépenses de prise en charge des enfants, puisque sur le plan démographique, il y a plus de vieux mais moins d'enfants. Compenser également par des prélèvements sur les gains de production importants ces dernières années. D'autre part, il réaffirme sa conviction que seul le système par répartition financé par les actifs est valable. Encore faut-il qu'il y ait des actifs.

Paradoxalement, ce sont les ultra-libéraux qui prétendent remettre la France au travail tout en délocalisant à tour de bras, qui bloquent la situation en maintenant volontairement un taux de chômage élevé. En France, le taux de chômage idéal pour le MEDEF est celui qui n'accélère pas l'inflation, il a été fixé en 1997 par le ministère des

C'est à peu près le taux actuel du chômage français. Lorsque le chef de l'État nous dit à l'occasion de la nouvelle année, que pour 2004 la priorité est la lutte pour le plein emploi, on peut se permettre de douter de sa sincérité, et de penser qu'il fait de la démagogie...

**Denys Calu** 

### **Humeurs**

Ministre du Mensonge. Le ministère du Travail a annoncé une baisse de 1.1% du chômage pour le mois de janvier. Déclaration du ministre François Fillon : « ce bon chiffre est le résultat d'une conjoncture qui s'améliore ». En réalité, la diminution réside essentiellement dans la sortie au 1er janvier 2004 de **265.000** personnes du système d'indemnisation de l'assurance-chômage..

Bais(s)e. En 2003, le déficit public de la France a atteint 4,1% du Produit Intérieur Brut (PIB), loin de la limite supérieure imposée par l'Union européenne (3%). Le mauvais élève Raffarin jure ses grands dieux qu'il sera ramené à 3,6% en 2004 et en dessous de 3% en 2005.

Le Service Public pâtira de ce régime sans sel, au profit du seul intérêt particulier du Medef... En mars 1944, dans un contexte de France occupée et ruinée, le Conseil National de la Résistance dévoilait son programme, notamment de Sécurité Sociale. « Comment expliquer que, soixante ans plus tard, alors que les richesses ont été décuplées, les gouvernements détruisent peu à peu ses fondements ? » s'interroge Jacques Nikonoff, président d'ATTAC.

Abysse. Dans l'indifférence quasi générale, la dette publique de la France atteint aujourd'hui presque 1.000 milliards d'€ (980), 63% du PIB. Il faut se souvenir qu'en 1983, lorsque la barre des 1.000 milliards de francs avait été franchie, il s'était produit panique, dévaluation et plan d'austérité.

Viva Corona! La meilleure définition du 3<sup>ème</sup> gouvernement Raffarin est celle du quotidien Libération (sur son site Internet du 31 mars) : « une armée de Mexicains naufragés du suffrage universel ».

#### Ils ont osé le RMI-RMA, **Proposons** le Revenu Maximum Éthique!

A partir de quel montant un salaire est-il indécent et injustifié ? Est-ce par manque d'imagination que l'on raisonne toujours en termes de « minima » ? Pourquoi, les politiques n'ont-ils jamais envisagé de fixer un salaire maximum?

- 1. Qui prendrait en compte la masse globale des richesses fournies par le travail, d'une part, et le nombre exact de personnes à salarier, chômeurs et sans emplois compris, d'autre part.
- 2. Qui établirait, toutes activités confondues, un revenu équitable pour une vie décente dans un pays économiquement développé. Le panier de la ménagère prendrait en compte non seulement certains besoins essentiels (logement, chauffage, nourriture, santé), mais encore les besoins en matière de mobilité (accès à la voiture ou aux transports), la culture, les loisirs... Au nom de quoi certains auraient-ils le droit plus que d'autres, de manger, de se loger, de voyager, de se cultiver ...?
- 3. Qui fixerait, pour tous les secteurs d'activité, une échelle des salaires qui n'excède pas un rapport de 1 à 10, ce qui est déjà beaucoup. Est-il possible de chiffrer ainsi la masse de richesses à redistribuer, permettrait-elle de créer de nouveaux emplois ? Si ce rééquilibrage est possible, ne donnerait-il pas à un plus grand nombre le droit et la dignité : de cotiser pour la retraite, pour la sécurité sociale, de payer des im-

#### Quel prix pour quel travail?

La pénibilité d'un emploi se chiffre-t-elle en temps passé au travail, ce qui fournit actuellement le prétexte pour le niveau anormalement élevé de rémunération des dirigeants d'entreprises ? La sueur d'un directeur a-t-elle plus de prix que celle de l'ouvrier ? La fatigue et l'usure physiques et morales (quand le travail vient à manquer) d'un travailleur manuel, d'un infirmier, d'un prof... sont-elles moins dignes d'être prises en considération que le stress d'un

Faut-il toujours ne valoriser que l'acharnement, la très forte motivation de certains, leur sens de la compétition, leur habileté à jouer des coudes, leur goût du pouvoir, de moins en moins la durée de leurs études, et justifier ainsi qu'ils puissent se hisser au sommet d'une pyramide des salaires, sommet tellement haut qu'il est voilé par les nébuleuses ?

Peut-on pratiquer une meilleure répartition des ressources à l'intérieur du pays sans exploiter les pays qui nous demandent de l'aide ? Par ailleurs, un pays qui laisse pourrir son système de solidarité sociale, son système d'éducation et sa recherche est-il bien en mesure de manifester une quelconque solidarité envers des pays en développement, sans arrière-pensée intéressée ? De se poser comme modèle ?

Tous ceux qui pensent pouvoir donner des réponses à ces questions, chiffres à l'appui, qui connaissent des spécialistes qui se seraient penchés sur ces questions, qui ont d'autres suggestions, des critiques, des exemples concrets, sont invités à entrer dans le débat. Peut-on militer pour le RME?

Elisabeth Calu



## Au « Jardiland » des Plantes

En 2001, au temps où la gauche était encore au pouvoir, une loi « scélérate » sur les musées avait, entre autres, offert des exonérations fiscales exorbitantes aux entreprises privées, au nom d'un prétendu mécénat. A ce sujet, un lecteur de L'Aiguillon qui a récemment visité le Muséum national d'histoire naturelle de Paris nous livre son témoignage.

« J'ai visité en février dernier l'exposition « Jardins de Paris » au Muséum et me suis d'abord étonné de la faute d'orthographe dans le sous-titre «  $au\underline{x}$  temps des rois » sur l'affiche et le carton d'invitation; faute que l'on ne retrouve pas, heureusement, sur les autres documents (brochure et livre); en revanche, elle est reprise sur Internet et dans les articles de journaux.

Je me suis ensuite offusqué de la place prépondérante du logo jaune et rouge « Jardiland », et me suis dit que cet établissement avait dû financer la réalisation de ladite affiche et des autres produits de communication ; ce qui expliquerait la faute.

Mais est-ce que le Muséum ou l'Action artistique de la Ville de Paris sont à ce point dépendants de leur « mécène » qu'ils n'ont même pas un droit de regard sur les épreuves avant l'impression définitive de documents sur lesquels leur nom figure?

Quel ne fut pas mon étonnement ensuite quand j'ai acheté à l'entrée de l'exposition le livre « Jardiner à Paris » avec quelques autres produits et que l'on me dise de faire mon chèque à l'ordre de « Jardiland » (sur mon ticket de caisse, il est d'ailleurs inscrit « Boutique Jardiland - Jardin des Plantes ») ! J'ai appris aussi que les orchidées qui étaient disposées à l'entrée de la galerie, que je croyais naïvement là en décoration pour évoquer un vrai jardin, étaient à vendre, au profit, je suppose, du même « mécène ».

Tout le plaisir que j'avais pris à visiter l'exposition s'est transformé en amertume et en indignation. Le Muséum et le Jardin des Plantes sont pour moi depuis l'enfance des lieux mythiques et prestigieux et je suis révolté que ceux qui en ont la charge permettent qu'on les brade, qu'on les sacrifie à la vulgarité et au profit, qu'on les avilisse en faisant de leur nom et des trésors qui s'y trouvent (accumulés avec patience par des hommes passionnés et de grande culture) de simples supports de publicité.

**Eva Nouy** 

La tondue de Chartres. Yvonne Sergent est morte le 13 mars 2004. Cette Chartraine a été rendue célèbre dans le monde entier

Point de vue d'un modeste jardinier

### Le soleil brille pour tous

ombien d'injustices et d'absurdités dans notre ✓ société d'abondance, où les machines remplacent l'homme et produisent toujours plus dans l'intérêt de ceux qui les possèdent et non de l'intérêt général?

Les patrons français délocalisent pour produire moins cher. Cette absurdité fabrique des chômeurs, lesquels ne peuvent pas acheter les produits des machines. Absurdité qui développe les transports, la consommation des ressources énergétiques, les problèmes routiers, toutes les pollutions et nuisances diverses.

Partage du travail : il est bon pour tous d'être actif ; c'est bon pour la santé. Les retraités et préretraités devraient soutenir les jeunes en échange d'un respect et d'une assistance jusqu'à la fin de leur vie ; tous les sanstravail devraient être occupés à produire localement la meilleure qualité possible.

Le gouvernement, les patrons et les syndicats ont, eux aussi, à chercher de nouvelles façons d'agir, par exemple en refusant les produits des délocalisations et en négociant les réductions des prix de revient en France. S'il n'est pas possible de les boycotter tous, alors il faut se débrouiller pour les payer le moins cher possible, afin qu'ils n'aient plus d'intérêt pour les commerçants.

Au plan agricole et environnemental, c'est une nécessité urgente d'évoluer vers une production biologique généralisée, dans l'espoir hypothétique de retrouver une eau pure dans nos réserves souterraines.

S'agissant du problème des filières clandestines d'immigration, les meilleures actions possibles doivent se situer à la source. Il faut informer les migrants potentiels sur les réalités du trafic et les motiver pour produire selon les besoins réels « biologiques », les aider à comprendre tous les inconvénients de notre monde moderne. Les aider aussi à comprendre qu'il ne faut pas faire naître plus d'enfants que n'en peut nourrir la Terre.

On ne peut pas vivre durablement avec des illusions. Les croyances multiples ne doivent pas empêcher les humains d'assumer leurs responsabilités. Le soleil brille pour tous; nous avons besoin d'eau pure, d'air pur, d'aliments biologiques. Pour cela, il faut arrêter de polluer et de gaspiller les ressources de la planète.

Maurice Bourdin



21h - Espace Soutine à Lèves - Entrée : 12 et 10 €

# PAQUES: METTER TOUS VOS CEUFS DANS LE MÊME PANIER ! JE SENS QUE YOUS ALLEZ ENCORE VOUS FAIRE AVOIR

## La pub, un somnifère, mais pas une fatalité à boire...

Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir qu'à Chartres, certains menaient aussi des actions contre ce phénomène international et ultra bien organisé qu'est la publicité! C'est avec un plaisir non dissimulé que j'ai vu des panneaux « 4 par 3 » bombés de messages anti-pub. Merci à eux d'amener la contradiction dans cette contrée chartraine qui a plus que jamais besoin de rassembler des forces contestataires face à ce soi-disant ordre établi et bien pensant.

Ce bol d'air anti-pub ramène dans mes méninges une pensée tellement simple qu'elle en est malheureusement oubliée. Arrêtons de considérer comme normale la quantité phénoménale de pubs (2.500 messages en moyenne) qui nous inonde le cerveau chaque jour, qui se scotche sur nos neurones à coups de slogans, de chansons débiles et d'images préfabriquées. Arrêtons de considérer comme acquis que la pub doit être omniprésente, et que c'est comme ça, ben oui, on n'y peut rien...

Réagissons face à ces multiples campagnes d'affichage désespérément sexistes, avilissantes pour les femmes le plus souvent, mais aussi pour les hommes. Il a bon dos l'inconscient collectif! Combien sommes-nous à

réagir face à ces messages qui, malgré leur côté « tendance », « new generation », dégagent un arrière-goût de patriarcat ? Plusieurs ( collectifs se sont déjà organisés en France (casseurs de pub, anti-pub...). Vous pouvez retrouver leur trace sur le Net, dans diverses V publications et lors de journées actions.

Impossible donc de nier aujourd'hui le poids des géants de la publicité et de ceux qui les affichent. Cependant, pour comprendre aussi qu'on a encore de quoi être lobotomisés, qu'on peut pourtant choisir de recevoir ces pubs en sélectif, avec un œil critique et toujours en veille, voici une actualité qui donne le ton : le 10 mars, soixante-deux jeunes non violents ont comparu devant la justice à Paris, pour avoir, l'automne dernier, barbouillé des affiches publicitaires dans le métro, tout en respectant le matériel utile (sièges, rames, murs, sols...). Métrobus, filiale du grand Publicis, et la RATP poursuivent ces jeunes au pénal et réclament des dommages et intérêts à hauteur d'un million d'€uros...

La pub, un truc gai et marrant comme nous rabâchent les publicitaires ? Non, juste le nouveau visage du totalitarisme...

**Corinne Agita** 

grâce à une photographie prise d'elle par le reporter américain d'origine hongroise Robert Capa. C'était le 16 août 1944 à Chartres, rue du Cheval-Blanc ; l'heure de la Libération avait sonné et aussi celui des règlements de compte contre les « collabos ». Yvonne Sergent, 20 ans à l'époque, avait été accusée (à tort ?) avec sa mère d'avoir dénoncé des voisins qui écoutaient la radio anglaise. Ceux-ci avaient été déportés et deux d'entre eux étaient morts en déportation. Arrêtée ce 16 août, la jeune femme avait eu le crâne rasé dans la cour de la préfecture (l'actuelle résidence privée du préfet d'Eure-et-Loir, rue Collin d'Harleville) avant d'être conduite, son bébé dans les bras, en procession par la foule vengeresse et railleuse jusqu'à la prison de la rue

> Imprimerie: Chartres Repro Directeur de la publication : Gérard Leray

Énergies Citoyennes

Ont participé à l'écriture de l'Aiguillon 40 : AST, Elisabeth et Denys Calu, Vincent Gouache, Lionel Guillaumin et Patrick Lage, Musenpeine, Gérard Leray, Céline Prier, Dominique Chéron, Solferino, Fantomette, Gildas Lahalle, maréchal des logis-chef Cruchot, Alexis, Sam Daipasse, Claude Marill, Corinne Agita, Eva Nouy, Maurice Bourdin, Chantal Vinet et Dimitri Keltchewsky.

#### Points de vente fixes

A Mainvilliers : le Jourdan (rue de la Républi-

À Lucé : le Cosmos (place des Arcades) et le Tabac-Presse du Vieux-Puits.

A Chartres : **Mille-Pattes** (mail Jean-de-Dunois), **le Khédive** (avenue Jehan-de-Beauce), la Civette (place du Cygne), le Floribar (rue de la Clouterie), le Fontenoy (rue St-Michel) Aux Trois J (boulevard Charles-

Et bien sûr, chaque samedi, sur le marché de la place Billard.

<sup>o</sup> Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n°<sup>s</sup>/an), frais de port inclus.

Je m'abonne ! J'adhère !

' J'adhère à EC pour 8€

<sup>'</sup> Je m'abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes) Nom/Prénom:....

Adresse: .....

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres